

COTD 13123451234566

www.essentielcameroun.com - https://www.facebook.com/EssentielCameroun



Directeur de la publication: Antoine WONGO AHANDA
Recépissé de déclaration N° 083/RDPOP/JO5/SAAJP

Bi hebdomadaire d'information et d'analyse

N°213 jeudi 01 novembre 2018

CONTESTATIONS POST-ÉLECTORALES

Les artistes contre Kamto

Depuis la défaite de Maurice Kamto, ses partisans lancent des *Fatwa* contre les personnalités (artistes, chefs traditionnels de l'Ouest, ethnies, intellectuels) ayant soutenu Paul Biya.

L'intolérance suscitée par Maurice Kamto et son refus de reconnaître sa défaite irritent de plus en plus les Camerounais. Au point qu'un mouvement dénommé «*Tout sauf Kamto (TSK)*» vient d'être lancé par des artistes pour contrer les actions intolérantes et déstabilisatrices du candidat défait du MRC.

PP. 4-7



06 NOVEMBRE 2018

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS PRÊTS POUR LE SERMENT PRÉSIDENTIEL

La session qui s'ouvre demain aura la particularité de recevoir le 06 novembre prochain le serment du nouveau président de la République élu, avant le vote du budget de l'État 2019.



P.3

NORD-OUEST

LES SÉCESSIONNISTES ABATTENT UN PASTEUR AMÉRICAIN

P.10



Le missionnaire américain Charles Trumann Wesco a succombé à ses blessures après que son véhicule a été pris pour cible mardi à Bambui près de Bamenda par des combattants sécessionnistes.

RETOUR VERS LE PASSÉ

DÉCOUVREZ TOUS LES ACTEURS DE LA VICTOIRE DE BAKASSI

P.13

PRÉSIDENTIELLE 2018

▶ La France soutient le Cameroun dans ses objectifs politiques

Emmanuel Macron l'a réaffirmé le 29 octobre dernier dans son message de félicitations adressées à son homologue camerounais réélu.



Olivia Camille Ayissi

Après les Etats-Unis et quelques pays africains, qui ont exprimé leurs vœux de succès, bonheur surtout de la brillante réélection du prési-

dent Paul Biya, c'est au tour de l'Europe de le féliciter. D'abord la Turquie ensuite la France. Et contrairement à ce qui s'est longuement dit sur la toile et dans les médias internationaux, Emmanuel Macron a plutôt réitéré ses liens d'amitié et de confiance avec le président Biya.

En effet dans sa lettre, M. Macron a renouvelé son vœu dans la continuité des projets du Cameroun surtout pour le sous-emploi jeune. Et pour son effectivité, Macron à peine quarante ans, a réitéré sa volonté d'œuvrer avec Paul Biya pour appuyer ses projets dans tous les domaines et l'accompagner dans ses réformes.

S'agissant de l'instabilité sociale que le pays endure depuis près de 4 ans pour Boko Haram et deux ans pour la crise anglophone, le président français n'est pas resté insensible face à cette gangrène. A cet effet, il a rassuré le peuple camerounais en général et les habitants de ces zones en particulier que la France restera engagée à leurs côtés en partenariat avec le Nigeria, le Tchad, le Niger et le Bénin. De surcroît, il s'engage à appuyer le président réélu dans ses initiatives afin de progresser vers un règlement politique et pérenne de la crise. Car comme le dit un adage africain, « on bat le fer quand il est encore chaud », c'est dans cette logique qu'Emmanuel Macron encourage Paul

Biya à agir le plus tôt pour sortir son pays de la grisaille existentielle.

Au regard de l'attention que la France a portée à son pays, le président camerounais s'est empressé d'exprimer son émotion et sa gratitude à l'endroit de son homologue français « l'occasion de ma réélection, le Président Emmanuel Macron a le plaisir de m'adresser toutes ses félicitations. Il exprime sa volonté d'œuvrer au renforcement des relations anciennes de confiance et d'amitié entre le Cameroun et la France », a-t-il écrit sur son compte twitter.

Il est à noter que ce message à double portée arrive une semaine après la proclamation des résultats du scrutin du 7 octobre dernier et un jour après la situation macabre survenue le 30 octobre dans la cité estudiantine de Bambui, région du Nord-ouest Cameroun.

Au demeurant de cette crise qui persiste, la France et les partenaires extérieurs seront plus que jamais ralliés au Cameroun pour éliminer les fauteurs de trouble du pays.

CONSEIL DE CABINET D'OCTOBRE 2018

▶ Appel à plus de rigueur dans le travail

Autour du Premier ministre, le gouvernement a fait hier le bilan des actions menées dans le domaine social.

Arnaud Evina

Deux thèmes figuraient à l'ordre du jour du conseil ; le premier point a porté sur le palmarès genre des administrations publiques élargies aux organismes publics et parapublics présenté par le ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille, le deuxième point a tablé sur la stratégie de promotion de la solidarité nationale, présenté par le ministre des Affaires sociales.

Dans certains secteurs d'activité à l'instar de l'éducation, la santé et du social, les postes occupés par les femmes représentent plus de 40% des effectifs recensés. Le ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille a plaidé pour une

intensification des actions en faveur de la parité homme-femme dans la perspective d'une contribution de toutes les composantes sociales, à l'effort de construction nationale, conformément aux orientations et directives constantes du chef de l'Etat.

Pour sa part, le ministre des Affaires sociales a présenté la stratégie de promotion de la solidarité nationale. Il ressort de sa communication que la solidarité nationale vise à répondre aux besoins d'assistance des personnes socialement vulnérables en termes d'aide, de subvention, de transfert social ou d'accompagnement psychologique.

Cette assurance est garantie par la Constitution et se fonde sur des principes tels que le respect de la dignité et des droits fondamentaux humains, l'égalité des chances, la prise

en compte des approches genre des personnes vulnérable. De ce point de vue, les actions de solidarité nationale se rapportent à tous les niveaux de la vie sociale et s'appliquent en priorité aux segments les plus vulnérables de la communauté comme la petite enfance, les personnes âgées et handicapées de même que les victimes des catastrophes naturelles.

Evoquant précipitamment les stratégies de promotion de la solidarité nationale, le ministre des Affaires Sociales a expliqué premièrement la facilitation de l'insertion des personnes vulnérables grâce au programme d'appui à l'insertion puis à la réinsertion professionnelle des personnes vulnérables qui a permis de financer 300 micro-projets à leur profit entre 2017 et 2018.

L'essentiel

IMMEUBLE SOCIETE GENERALE CAMEROUN
Carrefour des carreaux
B.P : 1260 Yaoundé
Contact : 655 76 80 94
essentiellucameroun@yahoo.com
www.camermedias.com

L'essentiel

Directeur de la publication :
Antoine Wongo Ahanda
Coordonnateur de la Rédaction :
Christophe Mvondo
Rédacteur en Chef Informations générales :
Abraham Ndjana Modo
Rédacteur en Chef Enquêtes et dossiers :
Blaise Nnang
Chroniqueurs :
Alphonse Ateba Ndoumou, Bartho Amugu
Rédaction : Charles Nwanochi, René Noël Atangana, Arnaud Joseph Etoundi, Marc Mouna, Aboubakar Yero,

Ahmed Abdou-Aziz, Rodolph Tanga, Mathieu Nathanaël Njog, Nomo Modo, Francis Nguélé, Mercedes Beleheka, Annette Olinga, Bélise Hiol, Nathalie Ahanda

Relecture : Lionel Owona

Webmaster : Jean-François Ahanda

Commercial et Marketing : Roger Ngonda Yusi

Soutien technique : Thomas Aurélien Ndassibou, Boris Manda Nkodo et Alice Thècle Balla

Stagiaires : Rose Bertille Mbang, Arnaud Evina, Camille Olivia Ayissi

Conception Graphique :

Laurent ABAH © CREATIVE THINK (+33783195537)

Production : Eric Azegue

Impression : SOPECAM

Tirage : 4000 exemplaires

Distribution : Eric Azegue, Joseph Nkomedo

https://www.facebook.com/EssentielCameroun

► Une session budgétaire pas comme les autres

En dehors du vote du budget, celle qui s'ouvre demain aura la particularité de recevoir la prestation du serment du président de la République élu au terme du scrutin présidentiel du 07 octobre dernier.

Blaise Nnang

C'est un agenda fort chargé qui attend le parlement camerounais. Ses deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat, convoquées dès demain, 02 octobre 2018, selon les communiqués des bureaux des deux chambres, auront pour point d'orgue la réception de la prestation du serment du président de la République, Paul Biya, élu à 71,28% des suffrages exprimés, au terme de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Cette prestation devrait intervenir au plus tard le 06 novembre 2018, conformément aux dispositions du code électoral qui fixent à 15 jours au plus tard, le délai de prestation du serment après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle par le Conseil constitutionnel. Lors de cette prestation de serment, les deux chambres du parlement devront être réunies en congrès, en présence du Conseil Constitutionnel. Après cette prestation du serment du nouveau président de la République, le parlement pourra reprendre son activité normale. La session de décembre étant particulièrement réservée au vote du budget de l'Etat pour l'année à venir. En prélude à ce vote du budget et en attendant que celui-ci soit déposé à l'Assemblée avant d'être ensuite acheminé au Sénat, le Premier ministre, chef du gouvernement, devra présenter devant l'Assemblée nationale, le programme économique, financier, social et culturel du gouvernement pour l'exercice 2019. S'agissant tout particulièrement de ce budget 2019 qui devra être adopté lors



de cette session parlementaire, il est attendu des « mesures fiscales nouvelles pour l'exercice 2019 » dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance et le tassement des recettes pétrolières, comme l'avait annoncé le président de la République en juin dernier à travers une circulaire au gouvernement et relative à la préparation de la Loi de finances. Cette nouvelle approche est ainsi appelée à participer à l'optimisation des ressources non pétrolières, tout en promouvant un environnement fiscal favorable au développement des affaires. Elle portera principalement sur la sécurisation de l'assiette fiscale à travers la rationalisation, la maîtrise et le renforce-

ment des régimes fiscaux incitatifs. Pour le président de la République, les dispositions à prendre devront toutefois veiller à ne pas mettre en péril les potentialités et les acquis des entreprises en tant que viviers d'emplois, ni obérer leur pleine compétitivité, et auront par ailleurs vocation à soutenir la consommation des ménages qui sont autant de facteurs de croissance économique.

D'une manière générale, la politique budgétaire du Cameroun pour l'exercice 2019 s'inscrira dans le cadre de la poursuite de la consolidation budgétaire, en vue de permettre la réduction progressive du déficit budgétaire conformément au programme des réformes écono-

miques et financières en cours, les efforts de mobilisation des recettes internes non pétrolières et de rationalisation des dépenses devant se poursuivre. Le budget de l'Etat pour l'exercice 2019 a été ainsi élaboré sur la base d'hypothèses d'un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel de 4,5% dont 4,9% pour le PIB non pétrolier, un taux d'inflation de 2%, un déficit budgétaire global de 2,0% du PIB et un déficit du compte courant de 1,7% du PIB.

FINANCES PUBLIQUES

► Le MINFI rappelle les délais de bouclage du budget 2018

Selon une circulaire signée du 25 octobre 2018, toutes les opérations à cette fin devraient se terminer d'ici le 28 février 2019.

B. N.

Plus que quelques semaines, les opérations sur le budget de l'Etat du Cameroun, exercice 2018, vont s'arrêter. Selon une circulaire du ministre des Finances signée du 25 octobre 2018, adressée aux ordonnateurs principaux, secondaires et délégués, les responsables de programmes, les maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués, les contrôleurs financiers, les comptables publics, les partenaires publics, privés et autres. Mais aussi, les ordonnateurs des Etablissements

publics et des Collectivités territoriales décentralisées. Selon le MINFI, le début de l'arrêt de ces opérations, sauf circonstances exceptionnelles, des opérations d'engagement, d'ordonnancement et de trésorerie sur les budgets de l'Etat, des Etablissements publics et des Collectivités territoriales décentralisées, au titre de l'exercice 2018, est fixé au 15 novembre 2018 pour toutes les opérations d'engagement ; au 31 décembre 2018 pour toutes les opérations d'ordonnancement et au 28 février 2019, au titre complémentaire comptable, pour le règlement des opérations d'ordre et de clôture de l'exercice 2018.

A cet effet, précise la circulaire du MINFI, « des personnels de mon département ministériel se rendront dans vos structures à l'effet de procéder à l'arrêt effectif des opérations d'engagement et d'ordonnancement sur le budget de l'exercice 2018. Par conséquent, je vous saurais gré des dispositions idoines que vous voudrez bien prendre afin d'assurer d'une part, l'exécution des prestations annuelles dans le strict respect des délais sus évoqués, et d'autre part le bon déroulement de la mission d'arrêt ». En rappel, fixé à un montant de 4 513,5 milliards de FCFA, le budget de l'Etat du Cameroun pour l'exercice 2018 a été

revu à la hausse à 4 689,5 milliards de FCFA, soit 167 milliards de FCFA de plus, au travers d'une ordonnance du président de la République, modifiant et complétant la loi de finances 2018. Cette révision du budget 2018 de l'Etat du Cameroun s'expliquait alors par la création à mi-parcours d'un ministère chargé de la Décentralisation et du Développement local, à qui une enveloppe de 11,477 milliards de FCFA avait été allouée. Il en est de même de la création du Conseil constitutionnel et dont des ressources d'environ 2,5 milliards de FCFA devaient être attribuées.



PROLONGATIONS

▶ Kamto et ses partisans jouent sans ballon

Dans leur colère, ils s'en prennent tout le monde. Ils expriment leur courroux même dans la maison de Dieu au mépris de la sacralité des lieux. Sur les réseaux sociaux, leurs médias préférés, les internautes de les manquent pas.

Christophe Mvondo

La folie s'est-elle emparée des partisans de Maurice Kamto ? On peut comprendre le niveau de déception de ceux qui s'y voyaient déjà tout simplement parce qu'ils refusaient de voir plus clair. L'élection est passée, mais visiblement, de tous les acteurs politiques qui ont pris part à ce scrutin, Maurice Kamto et ses partisans jouent seuls les prolongations, en l'absence du public requis, de l'arbitre et de l'équipe adverse. Du coup, ils sortent de l'arène du football et jouent finalement à tout, avec ou sans ballon. On les retrouve donc dans les rues, dans les églises et les chefferies traditionnelles.

Dans la revendication de leur « victoire », les partisans du MRC s'attaquent à tout et à tous. Ils s'en sont pris aux chefs traditionnels de la région de l'Ouest pour avoir soutenu le président candidat Paul Biya. Des diatribes ont été débités contre



ces gardiens de la tradition. Des révélations aussi sur des cas présumés de corruption de ces chefs pour jouer en faveur du candidat sortant.

Contre toute attente, ils se sont infiltrés dimanche dernier dans l'enceinte de la

cathédrale Notre Dame des Victoires de Yaoundé pour une fois encore « revendiquer leur victoire ». Si Maurice Kamto perd le contrôle de ses partisans, le Camerounais, dans leur immense majorité, épris de paix, commencent à exprimer

leur ras-le-bol face aux agissements antipatriotiques qui caractérisent les militants et sympathisants du MRC.

On ne comprendra pas pourquoi des « démocrates » autoproclamés n'acceptent pas des idées contraires. Comment va-t-on alors diriger un pays si des personnes avec qui on ne partage pas les mêmes opinions sont bannies, chassés de la République et pourchassés partout dans le monde.

Si le candidat du MRC est populaire au Cameroun et à l'étranger, que ses partisans laissent le public sanctionner les artistes qui soutiennent Biya. La censure tout comme le plébiscite à une élection vient du peuple. Ont-ils peur d'un cinglant désaveu ? Que craignent-ils donc ? Que les artistes ayant soutenu Paul Biya prestent dans les salles en Europe ou en Amérique et qu'ils fassent salle comble ? L'idée est là : tuer le messenger pour le pas lire le message.

RIPOSTE

▶ Le mouvement « Tout sauf Kamto » en marche

Artistes, syndicats et autres Camerounais manifestent contre le leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) et ses militants à travers le mouvement « TSK » sur la toile et le port des gadgets.

Mercedes Beleheka

Au commencement de la polémique liée aux artistes était le concert de soutien à Paul Biya par une cinquantaine d'entre eux à la veille de l'élection du 7 octobre dernier. S'est installé par la suite le mécontentement des Camerounais vivant à l'étranger et ne militant pas pour le candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC). S'en est suivi après la proclamation des résultats donnant vainqueur Paul Biya, l'interdiction de prêter desdits artistes dans plusieurs pays d'Europe et d'Amérique. Aujourd'hui, l'heure est au clash entre les auteurs de cette polémique à savoir les membres de la diaspora, les musiciens à travers leur syndicat et les Camerounais lambda qui ont estimé qu'il ne s'agit ni plus ni moins d'une entrave à la liberté d'opinion de ces artistes. Pour bon nombre d'entre eux, le dénominateur commun de toutes ces manifestations et déclarations récentes aussi bien dans la diaspora qu'au berceau n'est autre que Maurice Kamto. Le candidat malheureux à la présidentielle der-



nière continue ainsi d'alimenter la polémique après son auto-proclamation, sa demande d'annulation de l'élection présidentielle dans sept régions, la dissolution du conseil constitutionnel, les protestations, chaque jour qui passe, Maurice Kamto et ses militants font parler d'eux de par leur posture peu républicaine, poussant à la rébellion et au soulèvement.

En guise de réaction, une plateforme



numérique via une page Facebook « *toutsaufkamto* » a été créée. Les gadgets estampillés « *Tout sauf Kamto ou TSK* » ont été fabriqués, le mouvement éponyme est véritablement en marche et certains artistes y ont déjà adhéré. Le message de ceux qui se font désormais appeler « *sardinards* » par les membres de la diaspora est clair : « *ne laissez personne vous voler votre droit de choisir ou d'exercer votre étier. Je serai présent à tous mes specta-*

cles en Europe, en Afrique et en Amérique. Inscrivez-vous massivement contre le parti qui veut tuer votre culture TSK, tout sauf Kamto ».

Au syndicat camerounais de musiciens, le discours n'est pas moins offensif, à la seule différence qu'ici Roméo Dika, ne rejette pas le tort sur le leader mais sur ses militants : « *Nous trouvons anormal, que les partisans de Maurice Kamto, au terme du vote, lancent des Fatwa, contre certains artistes au point, de les interdire de participation à des spectacles sans que, monsieur Kamto, ne s'offusque de cette dictature contre-productive. En réponse à cette violation des droits civiques des citoyens camerounais, notre organisation, dénonce avec la dernière énergie ce comportement rétrograde des musiciens* », condamne fermement le président du SYNAMU dans un communiqué datant du 29 octobre 2018.

L'une des figures du Bikutsi s'est également exprimé face aux actions de la diaspora. K-tino communément appelée femme du peuple met au défi les auteurs de cette interdiction. Pour l'heure, Coco argentée et Grace Decca sont les premières victimes, leurs spectacles ont été boycottés en Belgique.



OPINION

► Juristes, professeurs, avocats et l'élection présidentielle : le grand mensonge

Par Bile Koum

La diffusion du contentieux électoral de la présidentielle d'octobre 2018 dans les médias audiovisuels au Cameroun a sans doute été un succès communicationnel et un grand moment de la vie politique camerounaise.

Certains observateurs des changements politiques en Afrique, et particulièrement les spécialistes Afrique des chancelleries occidentales à Yaoundé, ont longtemps retourné la question de savoir, quel était l'objectif visé par cette retransmission en direct des débats du Contentieux électoral devant le Conseil Constitutionnel.

Ces experts se sont posés cette question au regard de la technicité des procédures et surtout la complexité du langage juridique employés devant une telle instance, face à des citoyens camerounais qui en majorité maîtrisent peu ou très mal un droit aussi complexe que droit constitutionnel et les subtilités des lois régissant ledit contentieux.

Cette question était certainement justifiée et l'attitude des chancelleries bien comprise par les dirigeants camerounais ayant opté pour cette retransmission. Il s'agissait non pas de parler aux Camerounais, mais de verser à la face de certains milieux occidentaux, très critiques à l'égard des dirigeants camerounais, les réalités camerounaises et la vacuité de l'agitation de certains leaders politiques de l'opposition.

Le parti au pouvoir, convaincu de la victoire de son candidat sur cette élection, a voulu offrir à cette communauté internationale, toute la réalité du contentieux des résultats qui ont été proclamés par le Conseil Constitutionnel camerounais.

Au regard des lettres de félicitations que le Président PAUL BIYA reçoit des dirigeants de ces pays, on est en droit de reconnaître que les différentes chancelleries de ces pays à Yaoundé ont la preuve que cette élection présidentielle du 07 octobre 2018 au Cameroun et son résultat proclamé sont une réalité indiscutable.

Sur le plan national, cette élection n'a pas encore été complètement acceptée par le parti politique MRC qui a présenté le candidat MAURICE KAMTO.

Une fois le contentieux achevé et les résultats proclamés, l'on se serait attendu à cette prise de position que le

Professeur MAURICE KAMTO dans un éditorial du 26 octobre 2004 dans le journal Mutations, résumait si parfaitement en ces termes : « Pour ceux qui sont attachés à la légalité républicaine, les décisions de cette auguste juridiction sont comme des dogmes. Non pas qu'on n'y puisse déceler parfois quelques scories ; mais notre système juridique pose pour principe immuable qu'en disant le droit, la haute juridiction, tel le Pape, est habitée par la grâce de l'infaillibilité. C'est pourquoi elle parle ne varietur, une fois pour toutes. Et ce qu'elle arrête et proclame est sans recours ».

Mais, le spectacle que le parti politique MRC et son candidat MAURICE KAMTO offrent depuis le 08 octobre 2018, est loin de la pensée professorale que dispensait le professeur KAMTO en 2004.

Est-ce seulement la passion ou l'avidité qui ont dépouillé ce candidat de sa toge glorieuse et reluisante de Professeur Agrégé de Droit Public. Et pourtant, dans ce même éditorial de 2004, parlant de la passion des perdants, le Professeur KAMTO disait encore ceci : « La campagne électorale est généralement le temps des désillusions pour ceux à qui la victoire a donné un faux rendez-vous. Mais au-delà de ces temps de turbulences, il y a le Cameroun éternel ».

Ces quelques mots si savamment écrits à cette époque, mis en contexte avec la situation qui règne depuis la matinée du 08 octobre 2018, nous amènent à croire qu'on se trouve au moins en face d'un individu candidat et enseignant de rang magistral, d'une duplicité mentale sans limite et que le grand oral devant le Conseil Constitutionnel n'a réussi ni à dissiper et encore moins à clarifier.

Pour dire la vérité, on n'a pas besoin de quarante Avocats

Professeur de Droit, Avocat, candidat, le MRC n'a même pas pris la peine de faire la distinction pour faciliter l'acceptation et la compréhension aux téléspectateurs camerounais qui voyaient pour une première fois en direct, se jouer le destin de la plus Haute Fonction de l'État.

Près de vingt avocats, Docteurs en Droit, Bâtonniers et autres professeurs de rang magistral, Avocats Internationaux et près de 30 heures de plaidoiries n'ont pas suffi pour établir la vérité, pour produire la vérité et pour rendre la vérité aussi professionnellement soutenue, compréhensible et acceptable. On dirait pour une plaidoirie : Trop d'arguties spécieuses.

Ce balaie d'hommes de droit et cette balade de robe noire ont tout dit sauf parlé de l'élection elle-même. De quoi s'agit-il et comment avons-nous gagné ou perdu ?

Ce parti a usé du spectacle et sur usé de la patience et de la tolérance du Conseil Constitutionnel pour faire du show et non du droit et la politique.

Certains analystes ont prétendu qu'avec cet aéropage d'hommes en robe noire aussi qualifiés et éloquents les uns comme les autres, le MRC a juste préparé le contentieux. Mais au final, aucune vérité n'a été produite pour conduire le Peuple, au moins celui des votants, à croire à une victoire du MRC. Les lacunes de ce jeune parti et surtout de son candidat qui ne s'exerce véritablement au jeu de dirigeant d'un parti de l'opposition seulement depuis moins de six ans et pour un parti qui n'avait pas encore émergé du cartable de son promoteur initial avant cette période, sont révélatrices de l'immaturité de cette formation et du manque d'expérience de ses cadres.

L'on a dit que le MRC, à défaut de préparer une bonne campagne électorale, a plutôt préparé le contentieux. Devant les téléspectateurs, même ce contentieux a été mal préparé. Comment comprendre que ceux qu'on crédite de par leur statut de juristes éclairés, soient passés aussi honteusement à côté d'un contentieux.

- Non possession des Procès-verbaux des commissions locales ;

- Absence de contestations au niveau des commissions locales ;

- Absence de pièces matérielles pouvant prouver une irrégularité.

Pourquoi des juristes et des professionnels aussi réputés des prétoires ont-ils été incapables de produire la moindre preuve ou le moindre commencement de preuve des fraudes massives et autres tripatouillages comme l'exige la loi ?

Depuis le 08 octobre 2018 où le candidat MAURICE KAMTO s'est autoproclamé élu sous la formule de tireur de penalty, le MRC s'est exclusivement appuyé, de manière aussi puérile, uniquement sur les documents soutirés de temps en temps des souches des autres candidats et instances. C'est comme si ce parti est resté à Odza ou à Santa Barbara pour faire son élection présidentielle dans les laboratoires de Professeurs agrégés, de Bâtonniers et d'Avocats pour établir sa vérité des urnes au mépris des lois et surtout de la volonté du Peuple souverain

(les votants).

Comment comprendre qu'une requête produite sur moins de huit pages ait produit plus de 15 heures de prise de paroles unilatérales du MRC sans la moindre production de pièces ?

Comment de grands juristes viennent-ils réclamer au Conseil Constitutionnel la production de tous les procès-verbaux des commissions locales de vote alors même qu'ils sont supposés en posséder ?

Comment analyser et comprendre que des juristes aussi chevronnés s'époumonent sur l'absence de signature de toutes les pages de certains procès-verbaux des commissions Départementales pour en déduire qu'il s'agit des faux. Comme si la nullité ou la validité desdits procès-verbaux fondait la validité desdits procès-verbaux qui ne sont que une transcription des informations émanant des travaux des commissions locales de votes déjà détenus par chacun des représentants des candidats, dont même ceux de MAURICE KAMTO

Comment comprendre que c'est depuis la proclamation des résultats que le candidat du MRC produit une copie du procès-verbal des travaux de la Commission Nationale de recensement Général des Votes, comme base de sa victoire et la preuve de fraude ?

A ce niveau, plusieurs autres interrogations peuvent encore être émises au sujet de la pertinence des prétentions de ce candidat du MRC.

Si de tels manquements ont fait défaut à de telles imminences, il faut reconnaître, avec le recul, que la méthodologie de recherche permet d'émettre des hypothèses. A ce sujet et pour la circonstance, à notre avis, une seule peut justifier un tel pénalty raté et cette hargne à vouloir par tous les moyens orchestrer un Hold-up sur la victoire du candidat PAUL BIYA.

1- Le MRC a été tout, sauf un parti politique ;

2- Le MRC veut voler la victoire du Président PAUL BIYA en orchestrant un hold-up à l'ivoirienne.

Vérité en deçà du MRC, erreur au-delà. Prochainement nous vous démontrerons comment le MRC est tout, sauf un parti politique.



OPINION

▶ Quelle leçon pour les jeunes Africains ?

Par | Jean-Paul Pougala depuis Tokyo,
le 26 Octobre 2018

"Si vous ne réalisez pas d'économie, d'épargne, vous resterez Pauvres, que ce soit en Asie, en Europe ou en Afrique, sous n'importe quel gouvernement qu'il soit dictatorial ou démocratique"

Quand je vois un africain marcher à Paris contre son pays, il me fait pitié mal mauvais. Donc, il croit qu'en France il est chez lui hein. Quand je vois un africain descendre dans la rue à Berlin, contre son propre pays d'origine, je me demande sur quelle planète il croit vivre. Il ne voit donc pas que la prétendue démocratie allemande, fait de lui un être de deuxième zone que personne ne veut comme voisin ?

Quand je vois un africain détruire l'image de son pays, traité de dictature depuis les USA, en considérant ces derniers comme la meilleure des Démocraties, je ne sais pas s'il est au courant du fait que, parce que Noir aux USA, la Police peut le flinguer à tout moment, pour un simple feu rouge non respecté.

Je me demande s'il n'est pas au courant, du fait qu'en Occident, tout est fait pour repousser le Noir (cet esclave) dans des quartiers les plus malsains, pour le confiner dans des ghettos desquels il n'aura aucune chance de réaliser le moindre rêve, même pas le plus petit.

Quand je vois un Noir insulter son pays d'origine à Franckfort, je me demande s'il est au courant que son propre enfant, parce que Noir en Allemagne, aura besoin d'une Carte d'Identité Policière pour circuler dans les villes allemandes, qui n'est rien d'autre que le Laisser-Passer obligatoire pour les Noirs en Afrique du Sud durant l'apartheid, mais en pire.

En effet, en Allemagne, à travers ce document, l'enfant Noir sera fiché depuis son jeune âge comme "Présumé Coupable" et en cas de



crime, ce sera d'abord vers lui que se dirigeront les enquêtes. Quite à lui de démontrer qu'il ne se trouvait pas dans les environs du lieu du crime, au moment des faits.

En conclusion :

Avant de fuir la bénédiction spirituelle de nos ancêtres pour chercher celle des européens et des arabes, demandez-vous ce que ces autres pensent de vous, comment il vous voient. Vous qui squattez leurs dieux.

Avant d'insulter vos origines et votre culture pour faire l'appologie de celle de votre bourreau, demandez-vous quel respect ce dernier vous donne dans sa pensée, lorsqu'il vous voit dans une telle prostitution culturelle.

Quand vous serez devenus vieux, non-autonomes, pensez-vous passer votre retraite à jouer gentiment à la pétanque avec des gens qui ne veulent pas de vous aujourd'hui malgré votre jeunesse ?

Ne vous isolez pas dans un seul pays européen ou américain où vous êtes arrivés depuis l'Afrique et croyez par erreur y avoir trouvé le

paradis sur terre.

Donnez-vous les moyens pour voyager à la découverte du monde. Venez en Asie et vous comprendrez peut-être que ce que la propagande vous fait passer pour le paradis sur terre n'est au fond qu'un mirage en déclin.

Mais dans l'un ou l'autre cas, si vous ne produisez pas la richesse pour être financièrement autonome, le monde entier vous crachera dessus, que ce soit en Amérique, en Europe ou en Asie.

Voilà pourquoi, les hommes d'affaires de partout, sont en frénésie pour courir chez nous prendre nos terres, pour prendre notre gâteau que nous ne voyons pas.

Mais encore faut-il que nous ayons compris à quel jeu on joue et les conditions pour y accéder.

A rien ne sert de courir vous aussi à la plantation, juste parce que je vous l'ai dit, sans les moyens adéquats. Car la rentabilité agricole est l'une des plus lentes en économie. Et si vous n'avez aucune passion du travail de la terre et pire n'avez pas mis de côté suffisamment de moyens pour financer la patience de pratiquer une agriculture pas seulement de subsistance, alors, laissez tomber.

Et, interrogez-vous d'abord sur votre incapacité à réaliser des économies, sans lesquelles il serait suicidaire de dire que "la terre ne ment pas" et vous y lancer comme un idiot qui se jete à l'eau, sachant bien qu'il ne sait pas nager. Pour ensuite accuser toute la Nation, insulter tout le pays de dictature au lieu de vous questionner sur vous-mêmes.

Faut-il d'abord la démocratie pour créer un climat serein propice aux affaires ?

Quand un Pakistanais ou un Sri-lankais débarque à Cotonou, Abidjan, Lomé ou à Douala (et ils sont nombreux dans chaque vol que je prends tous les mois pour mon pays), est-ce qu'il se demande qui est au pouvoir et si celui-là favorise ou non le climat des affaires ?

Quand le chinois qui n'a jamais mis le bulletin dans l'urne dans son pays débarque en Afrique, se demande-t'il au préalable si les conditions démocratiques ou le respect des droits de l'homme lui garantissent d'abord la liberté d'expression avant d'y aller ?

La vérité est que ce sont les fainéants qui mettent sur le dos de la politique les raisons de leur échec et de leurs frustrations.

Si ton voisin à Paris te frustre parce qu'il ne veut pas d'un Noir comme voisin, qu'est-ce que ton pays d'origine a à voir là dedans ?

Si ton pays de résidence en Europe t'a confiné dans des quartiers malsains d'où ton propre enfant n'a aucune chance de devenir quelqu'un au dessus des pauvres de ce ghetto, qu'est-ce que ton pays d'origine a à voir dans cette situation pourtant démocratique ?

Il faut avoir le courage de reconnaître que tu t'es trompé de choix. Prends la décision la plus difficile de repartir de zéro, même toujours à Paris ou à Londres, mais en te rappelant tous les jours que tu n'es pas chez toi et qu'on ne veut pas de toi là-bas. Cela t'évitera de faire ce que le système attend de toi : d'être un consommateur de toutes tes ressources dont le système a besoin pour te tenir en esclavage continu.

Vis, toi aussi, comme les asiatiques vivent en Afrique : dans une pauvreté calculée, pour économiser au maximum le nécessaire pour ensuite se lancer dans des investissements même boursiers, pourquoi pas, ici en Asie, parce qu'un continent en très forte croissance et non en déclin comme en Europe.

Tout ton destin est entre tes mains. Qu'est-ce que tu en fais ?

Quelle leçon pour les jeunes africains ?

Si vous ne réalisez pas d'économie, d'épargne, vous resterez Pauvres, que ce soit en Asie, en Europe ou en Afrique, sous n'importe quel gouvernement qu'il soit dictatorial ou démocratique

"CONSTRUIRE L'AVENIR"

▶ De 2004 à 2018 : Kamto a bien changé

L'éditorial publié en 2004 par Maurice Kamto dans Mutations dont nous publions des extraits montre à quel point, le candidat du MRC a changé son fusil d'épaule.

«La Cour Suprême statuant comme Conseil Constitutionnel a arrêté et proclamé les résultats de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004. On en connaît le vainqueur. Exit donc la bataille des chiffres. Car pour ceux qui sont attachés à la légalité républicaine, les décisions de cette auguste juridiction sont comme des dogmes. Non pas qu'on y puisse déceler parfois quelques scories : mais notre système juridique pose pour principe immaculé qu'en disant le droit, la haute juridiction, tel le Pape, est habitée par la grâce de l'infailibilité. C'est pourquoi elle parle ne varietur, une fois pour toutes. Et ce qu'elle « arrête et proclame » est sans recours.

Il n'entre pas dans mes intentions de questionner ici les raisons de la défaite des unes et de la victoire de l'autre. Je ne voudrais pas ajouter au concert des diagnostics parfois lumineux, parfois sombres, ni à la vague des récriminations quelques fois désarmants de candeur qui parcourent les médias depuis le 12 octobre. J'ai pris le parti de l'avenir.

La campagne électorale est généralement le temps des passions.

Le lendemain de l'élection est le temps des désillusions pour ceux à qui la victoire a donné un faux rendez-vous. Mais au-delà de ces temps de turbulences, il y a le Cameroun éternel. [...]

Nous voici parvenus à un moment crucial où s'entrevient la possibilité d'une réconciliation nationale, ou au contraire d'une déchirure irréparable ; d'une refondation de notre société, ou alors de l'errance dans l'intolérance et la démagogie.

Réconciliation de la Nation avec elle-même, dans la promotion d'une culture de la mixité et non de la juxtaposition des identités singulières et nerveuses, voire meurtrières ; car rien n'est pur dans la mosaïque camerounaise ; ni ce que l'on nomme les ethnies, ni les langues, ni par conséquent les cultures. [...]

Le raidissement de la contestation fera toujours le lit de la régression nationale. Et comme l'on fait son lit, on s'y couche. Je l'ai écrit il y a peu : l'agitation permanente du spectre de la guerre civile éloigne de notre pays les capitaux et dissuade les

investisseurs étrangers et même nationaux. On ne peut déplorer le chômage-réel des jeunes et susciter en même temps un climat défavorable à la création de l'activité, et donc des emplois. La violence déchainera la violence, toujours plus aveugle, toujours plus folle, toujours plus délirante. [...]

Plus qu'un signe de l'aptitude des Camerounais à assumer leur liberté de choix politique, la victoire des candidats de l'opposition dans certaines circonscriptions électorales est un message des profondeurs du pays au vainqueur.

Celui-ci ne pourra plus gouverner comme avant. Et, comme il l'a promis, il ne devra plus gouverner comme avant. Il est condamné à réussir. Pour que, vive le Cameroun !»

(Extraits de l'éditorial paru dans Mutations du 26 octobre 2004)



OPINION

► Les Bamilékés comme les autres ne sont ni saints ni démons

« Parlons peu, parlons vrai : oui ou non les Bamilékés gagnent 80% des marchés publics au Cameroun ? Oui ou non sont-ils les plus riches grâce à ces avantages ? Oui ou non les Bamilékés sautent la Douane et jonglent avec les impôts ? Quel est le peuple qui corrompt le plus au Cameroun ?

Naturel dans les affaires me direz-vous ? Quel est le peuple qui se plaint le plus depuis 1960 ? Quel est le peuple qui est le plus contestataire au Cameroun ? Et paradoxalement, quel est le peuple dont toutes les villes sont reliées par une route bitumée ? Bafoussam, Foumban, Mbouda, Dschang, Bafang, Bagangte, etc. Etes-vous allés à Batouri ? Yokadouma ? Abong Mbang ?

Quel est le peuple, qui malgré ces avantages a le plus fort taux d'exilés alimentaires qui se déguisent faussement comme étant des exilés politiques pour salir l'image de marque de notre pays ? Alors quel est le peu-

ple "caillou dans la chaussure" du Cameroun ? Le Sud produit du bois et le cacao ; l'Est l'or, le diamant et le bois dans les recettes du Cameroun, le Nord le coton et la viande, le Sud-Ouest le pétrole, le Littoral le gaz et bientôt le pétrole.

Pardonnez-moi, mais je souhaite que vous me rappeliez ce que produit l'Ouest déjà pour exiger que son tour à la présidentielle c'est ici et maintenant ! L'agriculture ? Vous vendez votre récolte au Gabon et ça n'entre pas dans les recettes du Cameroun pour le Budget grâce auquel il construit les routes !

Le café ? C'est déjà fini. Ah vous payez les impôts ? Plus que qui ? Pfsuiiiip pardon vous n'aimez pas la vérité ? Le Cameroun n'a que 58 ans et nous avons fait un sacre chemin. Ne vous en déplaise. »

Jean de Dieu Momo

Par Daniel Souloukna

Prétendre que l'ouest ou les Bamilékés ne produisent rien contrairement aux autres régions du pays, n'est pas qu'une erreur : c'est une contrevérité. L'Ouest est probablement la région ou la plus riche ou la plus productrice du pays. Peu contestable. Et les Bamilékés comme le concerné le rappelle, ont probablement par groupe ethnique, l'un des revenus les plus élevés du pays. Ca ne peut s'obtenir sans être très producteur. Dire en même temps qu'ils sont ceux qui gagnent le plus et profitent le plus et de ce fait ont le meilleur revenu, puis dire qu'ils n'apportent rien au pays est très contradictoire.

Mais les propos formulés de façon polémique sur le taux d'émigration élevé des populations de l'Ouest et la prégnance du complexe de persécution, ne sont pas dénués de véracité. Ils sont contredits par la réalité économique et les justifier avec la fait qu'un pays qui n'a eu que deux présidents (un peul musulman et un yesum de langue boulou catholique) interdirait à un bamiléke de l'être de ce seul fait alors que 250 autres groupes sont dans la même situation relève du simple délire. Ici Momo n'as pas tort.

Le pire est la campagne de Maurice Kamto dont le fan club, littéralement fasciste, a réussi à rabougir la dimension politique et intellectuelle du professeur en prophète d'un rêve ethnique aux relents suprématistes réels : la majorité des Bamilékés ne s'y retrouvent pas. C'est un cas de minorité bruyante empêchant les autres, y compris les leurs, de parler. Ce qui aboutit hélas à coller à tort à leur groupe la très mauvaise image que leur



comportement dégage. La disparition progressive des débats publics de la majorité silencieuse des Bamilékés risque d'aboutir à ne plus distinguer les suprématistes de la masse des Bamilékés si les non Bamilékés et la majorité Bamilékésquasi forcée au silence ne réagissent pas. Faut-il voir dans les propos caricaturaux de Momo une tentative, pour l'instant pas très heureuse, dans ce sens ? L'avenir proche nous le dira.

Pour illustrer cette hystérie fascisante du fan club de Kamto à qui on doit d'avoir bloqué le potentiel de leader national d'un homme qui en a la carrure dans un pays où le cas Fru Ndi prouve qu'avec un peu d'efforts et la prudence requise on y arrivera, nous citerons deux exemples :

1 - La page Facebook de Mathias Eric Owona Nguini, objet d'assauts permanents d'un commando du Net, aveugle, insultant et intolérant. Le moindre mot que poste le concerné sur cette page qui lui appartient, est 10 minutes après l'objet de centaines de milliers de posts insultants lui reprochant de ne pas soutenir Maurice Kamto. Incroyable dans un pays

où les propos les plus vils ont été et sont tenus sur le président de la république lui-même depuis des années avec peu de risques et pas de censure. Maurice Kamto étant candidat aux élections ne peut être érigé en figure sacrée exempte de critiques sous peine de cyberterrorisme comme la page de MEON le prouve. Cela pose le problème réel du fan club de Kamto.

2 - Les propos tenus par les mêmes vis-à-vis de aussi bien de Cabral Libii, Adamou Ndam Njoya ou Josua Osih, étiquetés traîtres et faux opposants pour ne s'être pas ralliés à Maurice Kamto (chef obligatoire de tous), confirment le même très désagréable sentiment d'avoir affaire à un groupuscule dangereux usant de terrorisme et de menace. Facile pourtant de leur rappeler les faits simples et incontournables : SDF et Osih ont depuis 1992 contribué davantage au progrès de notre démocratie que quiconque, sans jamais mettre pieds au gouvernement. Adamou Ndam Njoya est opposant depuis le début de la démocratie et jamais n'a été ministre. Cabral Libii non plus. Le seul à avoir été sept ans durant ministre de Paul Biya et à en avoir fait ouvertement la campagne est bien Maurice Kamto lui-même. Heureux que personne ne le lui reproche en permanence. Mais voir ses zélotes faire passer tous les autres pour des byaïstes déguisés, sauf celui qui en a été sept ans le ministre... juste parce qu'ils ont refusé le ralliement à la figure politique tutélaire obligatoire, est encore une division plus haut dans le terrorisme, l'abjection en plus.

Les Bamilékes comme les autres ne sont ni saints ni démons. Aucun doute que les qualités chez les Bamilékes sont bien plus nombreuses que les défauts.

L'autocritique même exagérée de Momo en est une preuve. J'ai personnellement entendu pas mal de Bamilékés dire que la fraude dans les marchés publics est aussi et en grande partie la faute des bamilékes, avis que du reste je ne partage pas). Le problème est probablement l'extrapolation politicienne de l'identité Bamilékés par les fans de Maurice Kamto qui, avec cela, ne lui ont pas rendu service. De cette extrapolation, on peut arriver comme on le constate depuis deux semaines dans les discussions de rues et de bars à l'exacerbation des animosités interethniques. Il faut tout faire pour l'éviter. Mais dire sainement les défauts des siens est quand même, même si on exagère, un signe décent de recul par rapport à soi mille fois préférable aux éruptions nauséabondes fascistes que ont suivi la présidentielle. J'ai dû lire de la part de ceux qui soutenaient Maurice Kamto et criaient leur fierté Bamilékés légitime, mais poussaient le bouchon trop loin jusqu'à mépriser et insulter les autres, aux dépens de la cause du candidat qu'ils soutenaient.

Le débat sur les rapports interethniques et les qualités des uns et des autres, est probablement un impératif pour construire ce contrat social camerounais dont il reste plus que le nom. Maurice Kamto et ses fans l'ont imprudemment et brutalement ouvert et continuent à l'entretenir, comme des pyromanes irresponsables. Les réactions de la majorité des Camerounais dont ceux qui n'ont pas voté Paul Biya montrent cependant que ce débat est à mener, sans tabous et dans tous les sens et sur tous les groupes ethniques camerounais.

GOUVERNANCE LOCALE

► Des communes primées

Les lauréats dans le cadre de l'édition 2018 du guichet performance du Programme National de Développement Participatif ont reçu leurs appuis financiers à Yaoundé.

René Noël Atangana

L'hôtel Hilton de Yaoundé a abrité hier, la 2ème édition du guichet performance du Programme National de Développement Participatif (PNDP). C'est un outil mis en place par le gouvernement avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers pour améliorer les conditions de vie des populations. Après la mise en œuvre jugée satisfaisante des deux premières phases, le PNDP s'est engagé, depuis 2016, dans une troisième phase dite de consolidation. Celle-ci avait pour objectif de développer, renforcer de la gestion des finances publiques locales, ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité.

Dans l'optique d'intensifier la mise en œuvre de ces mécanismes et de favoriser leur approbation par les communes, il a été institué au sein du PNDP, en parallèle au guichet



équité, à travers lequel, les allocations sont offertes à toutes les 360 communes, un guichet performance. C'est un guichet d'incitation à la performance et à l'amélioration, entre autres, de la gestion budgétaire et comptable, de la transparence et gouvernance locale, l'appropriation de la démarche

participative promue par le PNDP. Ce sont les trois grands domaines du Guichet performance qui se déclinent en plusieurs critères préalablement définis et partagés avec les communes. Ceux-ci vont du dépôt régulier des états financiers de la commune aux institutions habilitées (Trésor public,

Chambre des comptes), à la mise en œuvre des solutions endogènes dans les villages, en passant par la vérification des mécanismes d'entretien et de maintenance des ouvrages, le fonctionnement du Comité technique communal de suivi de la mise en œuvre du PCD et du Budget d'investissement public (Bip), la diffusion du budget communal et du compte administratif auprès des populations bénéficiaires.

La compétition de cette année a connu des innovations : elle s'est faite par catégories basées sur les comptes administratifs. Une autre innovation forte est l'introduction d'une prime d'une valeur de 25 millions de FCFA par commune, récompensant les communes ayant effectué la meilleure progressivité entre 2017 et 2018. Le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey, qui a présidé cette cérémonie de remise des primes, a félicité les communes bénéficiaires et souhaité que les autres se battent pour se hisser parmi les meilleures de l'année prochaine.

Meilleure performance

REGION	COMMUNE	SCORE/100	RANG	MONTANT
Adamaoua	Djohong	79,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Ngaoundal	79,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Centre	Soa	79,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Obala	79,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Est	Angossas	83,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Bertoua 1er	80,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Extrême-Nord	Gueme	83,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Tokombéré	80,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Littoral	Dibombari	61,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Ndom	57,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Nord	Pitua	86,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Baschéo	81,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Nord-Ouest	Alak-Oku	85,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Kumbo	83,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Ouest	Bamendjou	87,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Kekem	80,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Sud	Zoetele	76,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Djoum	72,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa
Nord-Ouest	Tombel	78,00	1 ^{er}	50 000 000 Fcfa
	Tiko	77,00	2 ^e	50 000 000 Fcfa

Meilleure progressivité

REGION	COMMUNE	PROGRESSIVITÉ	MONTANT
Adamaoua	Tignère	34,33	25 000 000 Fcfa
Centre	Ayos	47,24	25 000 000 Fcfa
Est	Somalo	60,12	25 000 000 Fcfa
Extrême-Nord	Wina	46,76	25 000 000 Fcfa
Littoral	Ebone	34,53	25 000 000 Fcfa
Nord	Rey-Bouba	44,60	25 000 000 Fcfa
Nord-Ouest	Balikumbat	30,18	25 000 000 Fcfa
Ouest	Massangam	50,47	25 000 000 Fcfa
Sud	Oveng	44,89	25 000 000 Fcfa
Sud-Ouest	Nguti	40,25	25 000 000 Fcfa

Établissement Privé Laïc d'Enseignement Supérieur
**INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES
ARTS ET MÉTIERS**

**RENTREE ACADEMIQUE
12 Novembre
2018**

- Les admissions en Cycle BTS dans les domaines : génie électrique, génie informatique, études médicaux-sanitaires, science et techniques biomédicales se poursuivent.
- Les admissions en Cycle Licences se feront uniquement sur étude de dossier.
- Les inscriptions et le dépôt des dossiers se poursuivent dans les locaux de l'ISSAM sis à Minkan

• NOS FILIERES •

CYCLE LICENCE

- GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE BTS

- GENIE ELECTRIQUE
- GENIE INFORMATIQUE
- RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS
- COMMERCE - VENTE
- GESTION
- INFORMATION ET COMMUNICATION
- ETUDES MEDICO-SANITAIRES
- SCIENCES ET TECHNIQUES BIOMEDICALES

CYCLE CAPACITE

- CAPACITE EN DROIT

B.P : 25070 - Yaoundé - Messa
Autorisation de création et d'ouverture n° 17-09553 L/MINESUP/SG /DDES/ ESUP/SDA/DAGS du 22 septembre 2017
Tél : +237 242 718 759 - 696 589 790 - 675 169 749 - 6 56 97 33 91 - 6 78 14 54 30 - 6 63 69 44 13
E-mail : contact@issam.cm - Site web : www.issam.cm

EMPRUNT OBLIGATAIRE

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SOCIAL

▶ 150 milliards Fcfa pour les projets

Après Yaoundé le 25 octobre dernier, le ministre des Finances, Louis Paul Motazé était à Douala le vendredi 26 octobre 2018, pour lancer le 5ème appel public à l'épargne de l'Etat du Cameroun.

Mathieu Nathanaël Njog

Depuis le 29 octobre 2018 et ce jusqu'au 09 novembre 2019, l'Etat du Cameroun fort de la confiance à lui faite entre 2010 et 2016 par les souscripteurs sur le plan national et régional lors des quatre appels publics à l'épargne précédents, est à nouveau face au marché financier national et régional pour lever un montant de 150 milliards Fcfa par un emprunt obligataire dénommé «ECMR 5,6% net 2018-2023». Pour son lancement officiel, le ministre des Finances, Louis Paul Motazé a présidé deux cérémonies à Yaoundé et Douala, respectivement les 25 et 26 octobre 2018. Accompagné, du vice-président de la Beac, le président de la Commission des Marchés Financiers (CMF), des directeurs généraux d'Afriklend First Bank, Société Générale, et EDC Investment Corp (Ecobank), qui sont les trois prestataires agréés par la CMF pour mener l'opération, il a devant un panel constitué majoritairement des créateurs des richesses, remercié tous les investisseurs qui, au fil de ses années, ont fait confiance à la signature de l'Etat du Cameroun. Ceci au regard du succès obtenus par les quatre précédents emprunts obligataires : ECMR 5,6% net 2010-2015 ;

ECMR 6,5% net 2013-2018 ; ECMR 5,5% net 2014-2019 ; et ECMR 5,6% net 2016-2021 respectivement pour les exercices 2010, 2013, 2014 et 2016. Avec respectivement un taux de souscriptions respectifs 101,5% ; 162%, 100% ; 115,45%.

Le ministre des Finances a profité de ces deux tribunes pour vendre l'importance de ce 5ème appel à l'épargne public. «C'est fort conscient de la solidité de cette confiance que le gouvernement par ma voix se tient encore debout ce jour pour une nouvelle émission de l'emprunt obligataire dans une dynamique soutenue de mobilisation de l'épargne régionale et sous régionale pour contribuer au financement du développement de notre pays». Les fonds ainsi levés vont permettre de réaliser ou de finaliser quarante projets d'envergure dans les dix régions du Cameroun et dans divers secteurs. Il s'agit, entre autres, des infrastructures de la Can 2019 que le Cameroun va abriter, énergétiques avec la construction du barrage de Bini à Warak dans l'Adamaoua, les transports avec la construction ou la réhabilitation des axes routiers ruraux et interurbains, des infrastructures dans l'éducation avec la finalisation des travaux de la mise en place de l'ENS de Maroua. Dans l'agro-industrie, il est programmé un appui à Pamol et la Soweda.



Levant toute équivoque sur les raisons de ce 5ème appel à l'épargne public, le ministre Louis Paul Motazé a expliqué le bien-fondé de l'emprunt : «Cette opération a été prévue dès l'adoption de la Loi de Finances 2018. Vu la masse des charges de l'Etat, il peut arriver qu'il y ait un déficit et il faut le couvrir d'une manière ou d'une autre. Et comme nous ne voulons pas toujours courir après le financement extérieur, nous avons lancé cet appel à l'épargne national et sous régional».

Pour les autres précisions, le prix de l'obligation est de 10 000 Fcfa, la souscription minimale est de 30 obligations, soit 300 000

FCFA. La durée de l'emprunt est de cinq ans et les intérêts sont reversés à partir de la première année. Les prestataires agréés ont assuré les potentiels investisseurs sur la crédibilité de l'Etat. «L'Etat du Cameroun a un excellent historique de paiement sur ses émissions diverses et variées», a souligné Alexandre Beziaud le Dg de la SG Cameroun. C'est à quoi Louis Paul Motazé a souligné que sur les 595 milliards Fcfa mobilisés entre septembre 2010 et septembre 2016, l'Etat a respecté les échéanciers de remboursement.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

▶ Diang veut changer de visage

L'initiative émane d'une causerie familiale organisée au village Yanda II dans le but de recenser les goulots d'étranglements qui empêchent le développement de cet arrondissement de la région de l'Est.

Freddie Bomba

Classé parmi les premiers arrondissements créés en 1998 dans la région de l'Est, l'arrondissement de Diang, aujourd'hui n'est plus que l'ombre d'elle-même. La route qui la traverse est dans un état de dégradation très avancée. L'énergie électrique y est absente depuis plusieurs années. L'eau potable manque cruellement. Côté santé, le seul centre de santé présent à Diang chef-lieu de cet arrondissement fonctionne au ralenti et n'arrive plus à répondre à la demande sans cesse grandissante des malades. Le marché, dont le projet de construction est achevé depuis plusieurs mois, sombre dans la végétation, boudé par les commerçants et les populations.

Sur le plan scolaire, le lycée de Diang produit tant bien que mal les résultats escomptés, sous l'impulsion du proviseur, digne fils de la localité. Au lycée technique de la localité, seuls deux bâtiments sont destinés à abriter les centaines d'élèves. L'on se sou-

vient qu'en 2017, le très réputé collège d'enseignement technique industriel (CETI) de Diang fermait ses portes, pour des raisons liées à l'enclavement de la localité. Pis encore, les jeunes de cette unité administrative n'ont aucun moyen de distraction, l'absence des infrastructures sportive et boîtes de nuit étant criant. « Comment comprendre que dans le chef-lieu d'un arrondissement, il est impossible de toucher un mandat mobile money ? Aucune agence de transfert d'argent n'existe. Ici, vous ne pouvez même pas vous acheter du pain. Et pourtant, nous avons une forte élite. C'est vraiment déplorable », s'offusque Ndel Alantang Huguette.

Actions concrètes

C'est fort de ce constat que le Dr Mbelle Abanda Philippe, médecin généraliste ayant servi en France depuis plusieurs années, veut apporter son expérience au service des populations. « A l'époque, Diang rayonnait. Il y avait la mission catholique et le carrefour où tout le monde se rendait le dimanche. C'était extrêmement

animé avec des boutiques et des magasins », confie le Dr Mbelle. Après son retour au bercail, le médecin a commencé à venir en aide aux siens à travers des actions concrètes. Lors de la campagne présidentielle 2018, ce dernier avait apporté la plus grosse contribution pour soutenir le parti au pouvoir le RDPC. Toujours à propos de cette élection, la plupart des jeunes de l'arrondissement ont brillé par leur absence dans les bureaux de vote le 07 octobre 2018. La raison évoquée au terme d'une enquête menée par le sous-préfet de l'arrondissement est la non possession des actes de naissance garant d'une carte nationale d'identité et par conséquent d'une carte d'électeur. Toujours dans son élan de séduction, le Dr Mbelle a pris la charge de financer l'établissement de plus 300 actes de naissances aux jeunes afin qu'ils puissent jouir de leur droit en toute quiétude.

La rencontre familiale tenue en présence des représentants de tous les villages que constitue l'arrondissement a permis de ressortir les blocages nocifs à l'évolution de cette unité administrative. Le principal blo-

cage relevé ici est l'inertie de l'exécutif municipal qui excelle dans les actes corruption, détournement de fonds, lenteur administrative et ignorance des pleurs des populations à la base. C'est ainsi que pour viser le poste le plus stratégique afin d'impulser un développement sur la localité, le Dr Mbelle s'est porté candidat aux élections municipales à venir. « Il est désormais temps que l'arrondissement de Diang change de visage. Pour cela, il faut des réalisations concrètes sur le plan de la santé, l'emploi, l'éducation et même le divertissement. Ceci pour galvaniser non seulement la jeunesse fer de lance de la nation, mais également le reste de la population. Sur le plan administratif, j'envisage créer des maisons communales rattachées à la commune, qui permettront de rapprocher les services de la commune vers les populations. Dans ces structures on pourra s'acheter des timbres communaux, signer une copie d'acte de naissance, bref tout ce qui relève de l'état civil », rassure le Dr Mbelle. Des projets très attendus par les populations, visiblement séduites par le discours du candidat déclaré aux municipales 2019 dans la commune de Diang.

BAMENDA

► Un missionnaire américain tombe sous les balles des séparatistes

Son véhicule a essuyé des tirs à Bambui près de Bamenda.

Nadège Nyemeck

Charles Wesco, ce pasteur américain, était en route pour Bamenda à bord de son véhicule en provenance de Bambui où il y résidait depuis quelques semaines lorsque sa voiture a été prise pour cible par des combattants sécessionnistes anglophones. Arrivé à Bambui, banlieue de la capitale régionale de Bamenda, son véhicule est attaqué par des tirs dont l'origine est attribuée aux assaillants séparatistes dans un communiqué rendu public par le Mindef. Blessé dans cette attaque terroriste, il y succombe à l'hôpital de Bamenda de suites de ses blessures. Son épouse qui se trouvait à bord du même véhicule ainsi qu'un de ses fils et un autre pasteur, s'en sont sortis indemnes. « *Mon cher mari, Charles est désormais avec le Sauveur qu'il a adoré et fidèlement servi* », a posté cette dernière sur les réseaux sociaux tout en indiquant que son « *cœur est brisé* ». Dans son communiqué, le ministre de la Défense Joseph Beti Assomo a précisé que

la riposte de l'armée a permis de neutraliser 4 combattants séparatistes. Il a par ailleurs invité les ressortissants étrangers dont la présence est indispensable dans les deux régions anglophones à se signaler aux autorités administratives locales, afin de les faire accompagner d'un dispositif sécuritaire approprié et adéquat. Il y a quelques jours, un enseignant de l'université de Bamenda a également été tué à Bambui. Ses collègues avaient estimé que « *son assassinat* » portait « *la signature des Amba Boys* », une information qui reste jusqu'ici non confirmée. Il faut tout de même rappeler que les affrontements entre l'armée et les séparatistes, constitués en groupes épars dans la



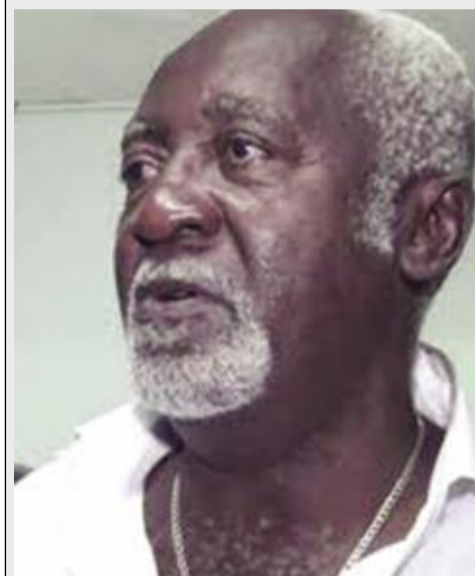
forêt équatoriale s'y produisent depuis plusieurs mois et quasiment tous les jours. Plus de 175 membres des forces de défense et sécurité camerounaises ont perdu la vie dans ce conflit, ainsi que plus de 400 civils selon des ONG.

NÉCROLOGIE

► Géo. Masso est décédé

Annoncé mort depuis plusieurs jours sur les réseaux sociaux, l'artiste musicien Géo William Masso est finalement décédé le 30 octobre dernier à l'hôpital de la Garnison Militaire de Douala.

Annette Olinga



Il s'appelait Géo Masso Mpressa Geoffroy William de son vrai nom. C'est l'un des géants du « Makossa » qui vient de quitter la scène musicale camerounaise. Depuis plusieurs jours, il était interné du fait de sa maladie qui a finalement eu raison de lui.

La dernière apparition sur scène du chanteur de Makossa remonte à plus de deux ans. Ce fils du canton Bèlè-Bèlè Bonamikano, auteur de 07 albums et des chansons à succès telles que « *Lolita* », « *Muto* » ou « *Tondo Ndé Mba* » laisse orphelin son public. C'est le 3^{ème} décès d'un artiste en une semaine après le chanteur Patrick Djeky la semaine dernière et de l'humoriste Massayo. C'est au tour de Géo Masso qui s'est éteint.

Né le 04 Août 1951, Géo Masso a eu 67 ans le 04 Août dernier. Originaire de Bonabéri, son père voulait qu'il soit comptable comme lui. Finalement, Géo Masso va se laisser influencer par sa mère qui est choriste à l'église presbytérienne camerounaise (EPC). C'est ainsi qu'il va d'abord intégrer un groupe de danse de son quartier Bonamikano, avant de commencer à animer les bals scolaires et les concerts.

Non loin du fameux bar Oryx à Bonabéri, Géo Masso se frotte aux vedettes de cette époque comme Toto Guillaume et Emile Kangué. C'est à Edéa que le déclic arrive lorsqu'un groupe d'amis l'emmène dans un orchestre. Mais véritablement, c'est Toto Guillaume une fois en France qui l'encourage et lui permet de réaliser son 1er 45 tours intitulé « *Muto* » : c'était en 1983. La suite est connue avec des titres à succès comme « *Lolita* », « *Tondo ndemba* » ou « *Nen Lambo* ». Face à cette grande perte, le peuple camerounais s'incline devant l'œuvre grandiose de cet artiste qui aura fait danser des générations, mettant de la joie dans leur cœur. Vivement que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

FORMATION

► Douze Camerounais en route pour la Tunisie

La cérémonie d'aurevoir a eu lieu hier à l'ambassade de la République de Tunisie au Cameroun à Yaoundé.

Arnaud Evina

La dotation des visas à titre gracieux par la Tunisie, le remboursement des frais payer pour obtention dudit visa, la remise des passeports, remise des billets d'avion (aller-retour) offert par le gouvernement camerounais et la remise solennelle du drapeau camerounais au coordonnateur de la promotion, voilà les grandes articulations qui ont meublées la cérémonie d'hier à l'ambassade de la République de Tunisie au Cameroun.

Présidée par l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Tunisie au Cameroun, Guinée Equatoriale, Sao Tome et Principe, Tchad et Gabon avec résidence à Yaoundé au Cameroun Son Excellence Jalel Snoussi, la cérémonie qui s'est tenue au salon d'honneur de l'ambassade a connu la présence du Directeur de l'assistance et des œuvres universitaires Wanh Litumbe née Theresia Ndoko représentant le ministre de l'Enseignement supérieur, des douze boursiers ainsi que leurs parents.

En prenant la parole, l'ambassadeur de Tunisie au Cameroun a précisé que ces bourses vers son pays durent depuis plus de 50 ans et que l'objectif visé était de contri-

buer à l'évolution économique et sociale des pays francophones.

« C'est depuis plus de 50 ans que ça dure. Nous formons au même pied d'égalité tous les étudiants qui arrivent chez nous. Notre objectif est de contribuer à l'émergence des pays frères et amis par le canal des formations que nous accordons à leurs étudiants dans les domaines du génie industriel, de la littérature, des TIC et des mathématiques » a-t-il déclaré. Poursuivant son propos il a tenu à donner les effectifs de cette année. « Cette année, 26 places ont été offertes par la Tunisie, 20 dossiers ont été déposés par le Cameroun, 17 dossiers ont été acceptés, 12 étudiants ont finalisé leurs dossiers et décollent cette nuit, 01 dossier est en attente, 04 candidats ont désisté, 01 dossier a été refusé, 02 étudiants en master attendent de compléter leurs dossiers », a rappelé le diplomate tout en décrivant l'effectif qui décroît. En prenant la parole à son tour et en remet-



tant le drapeau camerounais, le représentant du ministre de l'Enseignement supérieur a rappelé la fierté du gouvernement camerounais et son assurance à accompagner les boursiers. « *Le gouvernement camerounais est heureux d'être accueilli une fois de plus par la République de Tunisie dans le cadre de la traditionnelle cérémonie de réception des boursiers camerounais en partance pour la Tunisie. Le Cameroun va mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la formation de nos étudiants. En allant en Tunisie vous devez défendre les couleurs de notre pays. Vous allez pour vous faire former et valoriser le Vert Rouge Jaune national* », a-t-elle dit.

GOUVERNANCE

► Les comptables du MINAC à l'école

Le séminaire lancé le 30 octobre dernier dans les locaux du Musée national à Yaoundé va permettre aux experts comptables du ministère des Arts et de la Culture de maîtriser les techniques de gestion du budget et de la comptabilité matière.

Anette Olinga

C'est un agenda fort chargé qui attend le parlement camerounais. Ses deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat, convoquées dès demain, 02 octobre 2018, selon les communiqués des bureaux des deux chambres, auront pour point d'orgue la réception de la prestation du serment du président de la République, Paul Biya, élu à 71,28% des suffrages exprimés, au terme de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Cette prestation devrait intervenir au plus tard le 06 novembre 2018, conformément aux dispositions du code électoral qui fixent à 15 jours au plus tard, le délai de prestation du serment après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle par le Conseil constitutionnel. Lors de cette prestation de serment, les deux chambres du parlement devront être réunies en congrès, en présence du Conseil du Constitutionnel. Après cette prestation du serment du nouveau président de la République, le parlement pourra reprendre son activité normale. La session de décembre étant particulièrement réservée au vote du budget de l'Etat pour l'année à venir. En prélude à ce vote du budget et en attendant que celui-ci soit déposé à l'Assemblée avant d'être ensuite acheminé au Sénat, le Premier ministre, chef du gouvernement, devra présenter devant l'Assemblée nationale, le programme économique, financier, social et culturel du gouvernement pour l'exercice 2019.



S'agissant tout particulièrement de ce budget 2019 qui devra être adopté lors de cette session parlementaire, il est attendu des « mesures fiscales nouvelles pour l'exercice 2019 » dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance et le tassement des recettes pétrolières, comme l'avait annoncé le président de la République en juin dernier à travers une circulaire au gouvernement et relative à la préparation de la Loi de finances. Cette nouvelle approche est ainsi appelée à participer à l'optimisation des ressources non pétrolières, tout en promouvant un environnement fiscal favorable au développement des affaires. Elle portera principalement sur la sécurisation de l'assiette fiscale à travers la rationalisation, la maîtrise et le renforcement des régimes fiscaux incitatifs. Pour le président de la République, les dispositions à prendre devront toutefois veiller à ne pas mettre en péril les potentialités et les acquis des entreprises en tant

que viviers d'emplois, ni obérer leur pleine compétitivité, et auront par ailleurs vocation à soutenir la consommation des ménages qui sont autant de facteurs de croissance économique.

D'une manière générale, la politique budgétaire du Cameroun pour l'exercice 2019 s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la consolidation budgétaire, en vue de permettre la réduction progressive du déficit budgétaire conformément au programme des réformes économiques et financières en cours, les efforts de mobilisation des recettes internes non pétrolières et de rationalisation des dépenses devant se poursuivre. Le budget de l'État pour l'exercice 2019 a été ainsi élaboré sur la base d'hypothèses d'un taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) réel de 4,5% dont 4,9% pour le PIB non pétrolier, un taux d'inflation de 2%, un déficit budgétaire global de 2,0% du PIB et un déficit du compte courant de 1,7% du PIB.

CAMPOST

► Amougou Belinga règle sa dette

Le président directeur général du Groupe L'Anecdote a soldé sa créance vis-à-vis de la Cameroon Postal Services (CAMPOST) lundi dernier.

René Noël Atangana



Initialement annoncé un point de presse de Jean Pierre Amougou Belinga, c'est plutôt un communiqué de presse qui a été servi à la presse lundi dernier dans la salle des conférences de l'immeuble abritant le Groupe L'Anecdote. Devant toute la presse nationale et internationale, la porte-parole du PDG, Ines Belinga s'est excusée pour l'absence du PDG qui a été appelé de toute urgence pour besoin de service. Daté du 29 octobre 2018, le communiqué annonce : « Le Président Directeur Général du Groupe L'Anecdote porte à la connaissance de la presse nationale et internationale que, conformément à la convention qui lie le Groupe dont il a la charge à la Campost, il a procédé au paiement de la dette intégrale à lui imputée. Cette dernière était estimée à cinq cent neuf millions sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cent trente-et-un francs CFA (509.790.931 FCFA) ».

La convention stipulant que le règlement de la dette se ferait jusqu'en 2021. Et trois ans avant le délai de rigueur de paiement, le Président Directeur Général a effectivement soldé cette dette, en toute légalité, remplissant avec honneur sa part du contrat. A la date du 29 octobre 2018, le Groupe L'Anecdote est conforme, ayant une image de marque et une notoriété à défendre, il semble donc judicieux de refermer la page « CAMPOST », pour se concentrer aux nouveaux challenges. ». En dehors du communiqué, les pièces de versement en faveur de la CAMPOST ont été remises à la presse.

Ainsi s'avère donc le feuilleton Amougou Belinga-Campost. vieille de plus de 12 ans, l'affaire Campost remonte au règne d'Amadou Ali lorsque ce dernier était vice-Premier ministre, ministre d'Etat de la Justice. Jean Pierre Amougou Belinga et d'autres personnalités étaient alors pointés du doigt pour avoir détourné des sommes évaluées à de centaines de millions au détriment de la Campost. Il y a quelques années, ces derniers avaient même été annoncés à comparaître devant le Tribunal criminel spécial pour répondre de leurs présumés actes de détournements. Finalement, le remboursement de la dette par Jean Pierre Amougou Belinga à la Campost est le fruit d'une entente entre les deux parties qui ont ainsi décidé de régler le litige à l'amiable. Le Groupe L'Anecdote de part le dynamisme de son Pdg fait la fierté du Cameroun dans la sous-région Afrique centrale.

TRANSPORT AÉRIEN

► EgyptAir à la conquête du ciel camerounais

La compagnie aérienne égyptienne va desservir le Cameroun à partir du mois de février 2019.

Bélise Hiol

L'annonce a été faite la semaine dernière par le ministre égyptien de l'Aviation civile, Younis al-Masry. Selon ce dernier, dont les propos sont relayés par Baromètre Communautaire du 25 octobre 2018, Egyptair ouvrira deux nouvelles dessertes vers Douala au Cameroun et Kigali au Rwanda. Les deux villes seront reliées trois fois par semaine au départ du Caire, la capitale égyptienne. La ligne sera opérée avec la flotte alternée de Boeing B738 et d'Airbus A320. A en croire le journal, ce renforcement des dessertes de la compagnie nationale égyptienne vers l'Afrique subsaharienne s'ins-

crit dans le cadre des efforts visant à promouvoir le secteur du transport aérien sur le continent en établissant des liaisons intra-africaines aux fins de favoriser les échanges commerciaux.

Egyptair dessert déjà 15 villes africaines à savoir : Alger (Algérie), Casablanca (Maroc), Tunis (Tunisie), Asmara, Khartoum (Soudan), Ndjamena (Tchad), Accra (Ghana), Lagos (Nigeria), Entebbe (Ouganda), Nairobi (Kenya), Dar es Salam (Tanzanie), Addis-Abeba (Ethiopie) et Pretoria (Afrique du Sud). De plus en plus de compagnies se bousculent dans le ciel camerounais. Elles sont actuellement une dizaine à desservir les aéroports de Yaoundé et de Douala. Air Algérie est l'autre transporteur à avoir annoncé son arrivée au Cameroun. A partir du 3

décembre 2018, la compagnie va proposer trois vols par semaine : lundi, mercredi et vendredi.

Le vol départ AH5340 quittera Alger à 20h pour atterrir à Douala, la capitale économique du Cameroun, à 1h 05, heure locale. Le vol retour AH5341 partira de Douala à 2h 05, mardi, jeudi et Samedi pour arriver à Alger à 7h 05. Ces deux lignes seront opérées en Boeing B737, rapporte News Aero. Air Algérie sera en concurrence avec Express Air Cargo. En principe, apprend-on, la compagnie aérienne tunisienne devrait desservir la sous-région Afrique centrale depuis le premier semestre de l'année en cours. Partant de Douala, la compagnie reliera le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RDC et Brazzaville au Congo.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

▶ **Exécution du budget dans un contexte difficile**

La session ordinaire du Conseil du 3ème trimestre consacrée à l'évaluation au 30 septembre du niveau d'exécution du budget de l'exercice 2018 a révélé les difficultés rencontrées.

Mathieu Nathanaël Njog

Des interventions du délégué du gouvernement de la communauté urbaine de Douala (CUD), Fritz Ntonè Ntonè, du receveur municipal, Champlain Meyanga Bitoumou, des commissions des grands conseillers, on apprendra que le budget programme pour 2018 est passé de la somme de 52,62 milliards FCFA à 61,077 milliards de FCFA soit une augmentation de 9,770 milliards de FCFA du fait de certains réajustements qui découlent pour l'essentiel de la reprise d'une partie du résultat de l'exercice 2017 pour un montant de 1,063 milliard de FCFA ; la subvention de fonctionnement d'équipement reçue du ministère des Finances d'un montant de 6,624 milliards de FCFA destinés à l'hygiène et salubrité ; la subvention d'équipement reçue du ministère de l'Habitat et du Développement urbain d'un montant de 717,7 millions de FCFA destiné à l'aménagement des voies d'accès aux logements chinois ; la subvention de la FAO pour l'entretien des espaces verts sur les voies d'accès des logements chinois d'un montant de 12 903 711 de FCFA ; et la subvention issue du jumelage entre la CUD et la mairie de Bordeaux d'un montant de 39,217 millions de FCFA destinée à la construction des fans zones dans le cadre de la Can 2019.

Globalement, sur une prévision budgétaire équilibrée en recettes et en dépenses à 61,077 milliards de FCFA, le niveau de recouvrement réalisé est de 22,435 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de 36,77%



contre 43,39% à la même période en 2017 et le niveau des dépenses réalisées est de 20,357 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de 33,33% contre 44,13% en 2017. Ce niveau d'exécution du budget, a précisé le receveur municipal, «s'explique par le contexte économique particulièrement difficile marqué aussi par un très faible taux de reversement des recettes par le Trésor public». Toutefois, le délégué du gouvernement reste confiant. Le suivi des recommandations de la dernière session a permis de constater que pour améliorer le taux de recouvrement des recettes comme l'avait prescrit le préfet du Wouri, Bernard Mache Njomkouet, par ailleurs président du Conseil, lors de la précédente session, des nouvelles niches de recettes ont été explorées avec le concours des grands conseillers.

Dans la même perspective, le délégué du gouvernement dit aussi avoir resserré les

lignes des dépenses de fonctionnement. A l'instar de la ligne de consommation en carburant qui a connu une baisse de 35%, la baisse du coût de participation aux séminaires internationaux, la réduction du fonctionnement ses comités et commissions avec la suppression des indemnités pour certains d'entre eux, la réduction de l'achat des fournitures par bon de commande, la réduction des exonérations dans la location des salles et l'établissement des permis de conduire, le démarrage des recouvrements auprès de la SAD d'un montant d'un milliard Fcfa et le recouvrement de 5 milliards FCFA sur les 32 milliards FCFA dus à la CUD par l'Etat. Pour sortir, le préfet du Wouri a félicité les efforts consentis pour aller chercher les recettes nouvelles, avant de prescrire qu'un accent soit mis dans l'entretien de la voirie urbaine, le ramassage des ordures et l'éclairage public.

CHANTIERS DE LA CAN

▶ **Taux d'exécution satisfaisant**

En prélude à l'arrivée des missions d'inspection de la Confédération africaine de football, le président du Comité local d'organisation a fait le tour du propriétaire des chantiers sportifs. Satisfecit et assurance.

René Noël Atangana

Le gouverneur de la région du Littoral, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua a tourné la page des élections avec la proclamation des résultats par la Cour constitutionnel le 22 octobre 2018. Désormais, il se consacre au prochain défi : S'assurer que le site de Douala est prêt le jour dit comme le chef d'Etat a pris l'engagement devant le peuple camerounais. C'est la raison pour lequel, en sa qualité de président du Comité local d'organisation, il a conduit tout son état-major le 25 octobre 2018 à la visite des chantiers de la Can Total 2019. Une visite qui précède la visite de l'équipe des experts de la Commission de sécurité et la Commission d'inspection de la Confédération africaine de football (CAF) qui séjourneront au Cameroun respectivement du 28 octobre au 1er novembre et du 03 au 05 novembre 2018 avant d'être suivis quelques jours plus tard par la 4ème mission d'inspection des infrastructures de la CAF.

Des arrivées qui mettent en branle le Comité national d'organisation que préside le ministre des Sports et de l'Éducation physique Pierre Ismaël Bidoung Mkpatt. A la fin de la tournée qui visait à vérifier que les recommandations du ministre Bidoung Mkpatt lors de sa descente dans les chantiers de Douala (le 26 septembre 2018) ont été respectées, le président local d'organisation du site de Douala n'a pas caché sa grande satisfaction. «Nous avons plus que des assurances parce que l'évolution des travaux sont remarquables sur tous les chantiers». Et pour cause, entre ces deux visites, il ne fait pas de doute que les différents chantiers ont connu un coup d'accélération des travaux appréciable et rassurant sur la tenue des délais. Au Complexe sportif de Japoma, qui comprend comme infrastructure principale le stade ultra-moderne de 50 000 places, l'armature de la charpente est presque achevée, la toiture est posée au 1/3. Le directeur général du projet, à l'entreprise turque Yenigun, Franck Mathiere, annonce que «dans une quinzaine de jours, la toiture du stade sera totalement posée». Par ailleurs, la pose des chaises dans les tribunes chaudes connaît une bonne progression, la transplantation de la pépinière du gazon sur l'aire de jeu est entamée, les voies d'accès et de contournement sont en cours d'aménagement. Franck Mathiere va garantir au gouverneur qu'au 31 décembre le stade principal sera livré. Précisant que pour y parvenir l'entreprise Yenigun dit avoir doublé les effectifs, et réorganisé le travail pour obtenir des résultats efficaces. Pendant ce temps sur le stade annexe du complexe de Japoma, le gazon est déjà verdoyant. Et en application des dernières instructions du MINSEP, les autres infrastructures du complexe, à l'instar de l'aménagement d'une piscine olympique a démarré. La suite de la visite dans les stades d'entraînements retenus a permis de se rendre compte que le niveau des travaux qui suscitait des inquiétudes il y a quelques mois, a atteint un taux d'exécution rassurant dans la perspective du respect des délais.

Au stade Mbappé Lépé, et au stade Mojas de Bonamoussadi, les aires de jeu sont entièrement couvertes par une poussée de gazon très réussie. L'élévation des gradins est en cours. Le stade de la Rénification semble avoir rattrapé son gros retard avec le début de la pose des sièges. Les maîtres d'œuvres des entreprises 2ME et du consortium canadien MAGIL chargés respectivement des chantiers de rénovation des stades d'entraînements, ont rassuré les membres du Comité local d'organisation du site de Douala sur le respect des délais.

JOURNÉE MONDIALE DES AVC

▶ **« Agir au plus vite pour le cerveau »**

C'est sous ce thème que le monde entier a observé la journée mondiale contre les accidents vasculaires cérébraux (AVC) le 29 octobre.

Olivia Camille Ayissi

Dieudonné Zoa la cinquantaine entamée, a été frappé pour la première fois par un accident vasculaire cérébral. Ce qui lui a valu jusqu'à ce jour un trouble de parole et une paralysie du bras gauche. Cela n'a pas suffi pour être à nouveau infirme des deux membres inférieurs, trois ans plus tard. Mais le Seigneur lui a accordé une ultime opportunité pour faire bon usage de son pèlerinage sur terre. Il en est de même pour Hubert, mais qui a malheureusement succombé à cette frappe éclair, survenue juste à la sortie du culte. En effet, un accident vasculaire cérébral est tout déficit neurologique qui survient de façon brutale lors d'une rupture d'un vaisseau dans le cerveau, ou le blocage de celui-ci. En fait, l'on a toujours pour coutume de dire le temps c'est de l'argent. Mais selon le professeur Alfred Ndjamchi, neurologue à l'Hôpital central de Yaoundé, interrogé au microphone du poste national, le temps c'est le cerveau. En cause si l'on prend une seconde pour cette partie motrice du corps

humain, plusieurs personnes seront épargnées de cette terreur. La journée consacrée à ladite commémoration a fixé pour but principal la sensibilisation au maximum de personne sur cette grande cause.

Car selon l'Organisation mondiale de la santé, un adulte sur quatre est atteint de cette pathologie au Cameroun. Et tout comme Dieudonné et Hubert, plutôt une personne par seconde est foudroyée par un AVC dans le monde. Cela émane certainement de l'hypertension artérielle qui est d'ailleurs le premier facteur de risque. Aussi la consommation abusive de tabac, le stress, la fibrillation atriale (un trouble de rythme cardiaque qui provoque des battements rapides et irréguliers du cœur), l'obésité, le diabète, les infections telles que le VIH et la drépanocytose etc. Cependant, on distingue deux types d'AVC : ischémiques (caillot qui bouche le flux sanguin qui irrigue le cerveau) et hémorragiques (Une artère du cerveau se rompt).

Il serait donc judicieux de limiter les dégâts afin de prévenir cette fatalité. C'est sans doute dans cette veine que le Professeur Ndjamchi a énuméré quelques signes précurseurs qui vont permettre une prise en

charge immédiate « Si l'on ressent un mal de tête intense, une vision double, un visage tordu, un trouble de parole, partie du corps qui n'arrive pas à mouvoir, il faut immédiatement se rendre dans un hôpital dans les trois heures qui suivent

Il est à noter que selon l'Oms, 30% de la population camerounaise est hypertendue, 25% obèse, 10% atteinte de diabète et 85% présentent des risques qui peuvent être pris en charge plutôt possible. Afin d'incliner la courbe, le collectif des neurologues du Cameroun a pris l'engagement de sensibiliser la population sur la prévention et le traitement de l'AVC. Concernant une victime, la physiothérapie pour rééduquer et récupérer la fonction qui a été perdue, faire des exercices physiques, manger bio et éviter de prendre du poids via la marche sont nécessaires pour un rétablissement effectif. Quant à la prévention, une prise de tension, la pratique de l'exercice physique voire des activités relaxantes, adopter des comportements sains en société sont les astuces par excellence pour barrer la voie aux accidents vasculaires cérébraux.

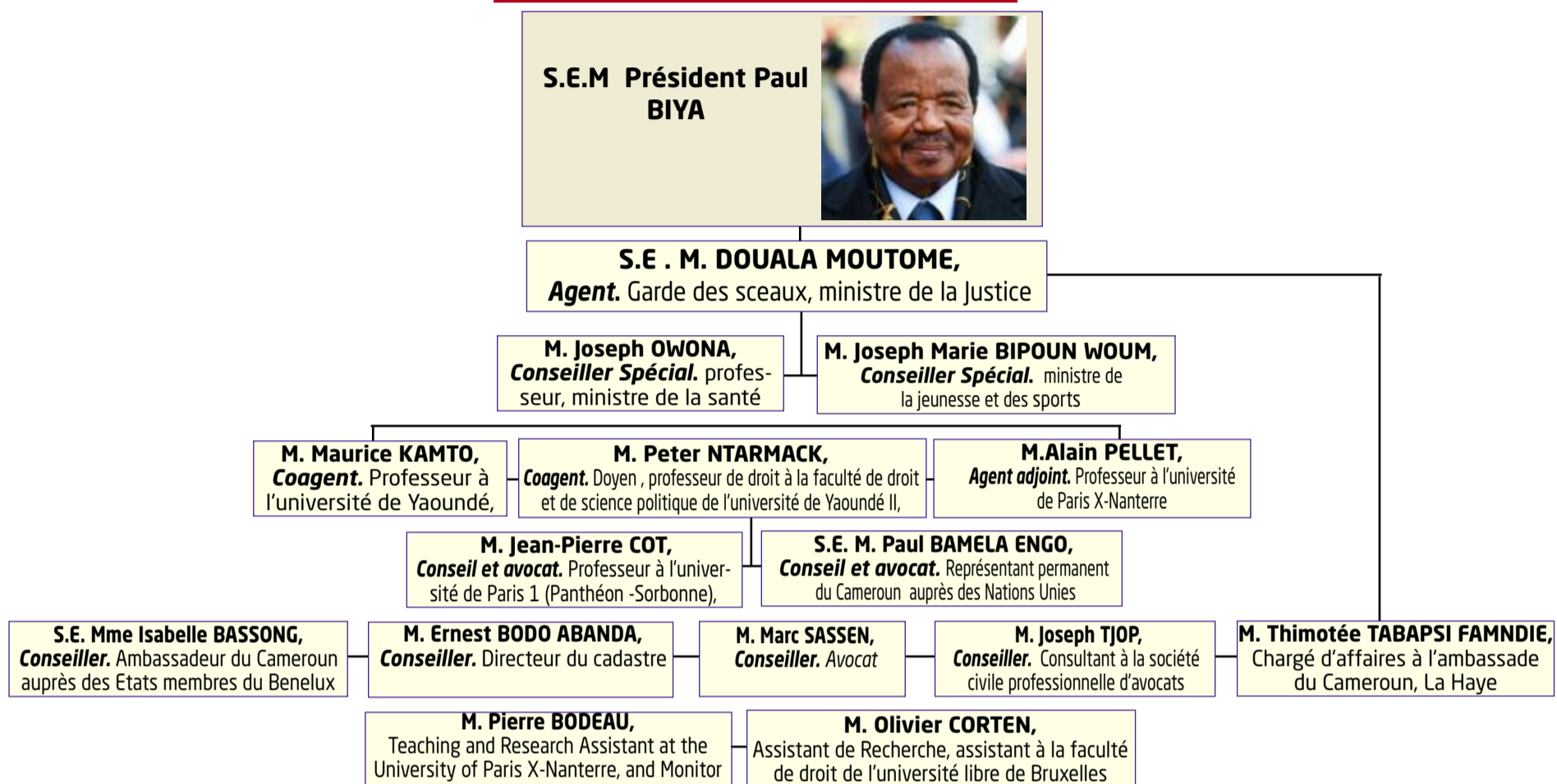
KAMTO N'ÉTAIT PAS SEUL À LA HAYE

POLITIQUE / ÉCONOMIE / MONDE / SOCIAL

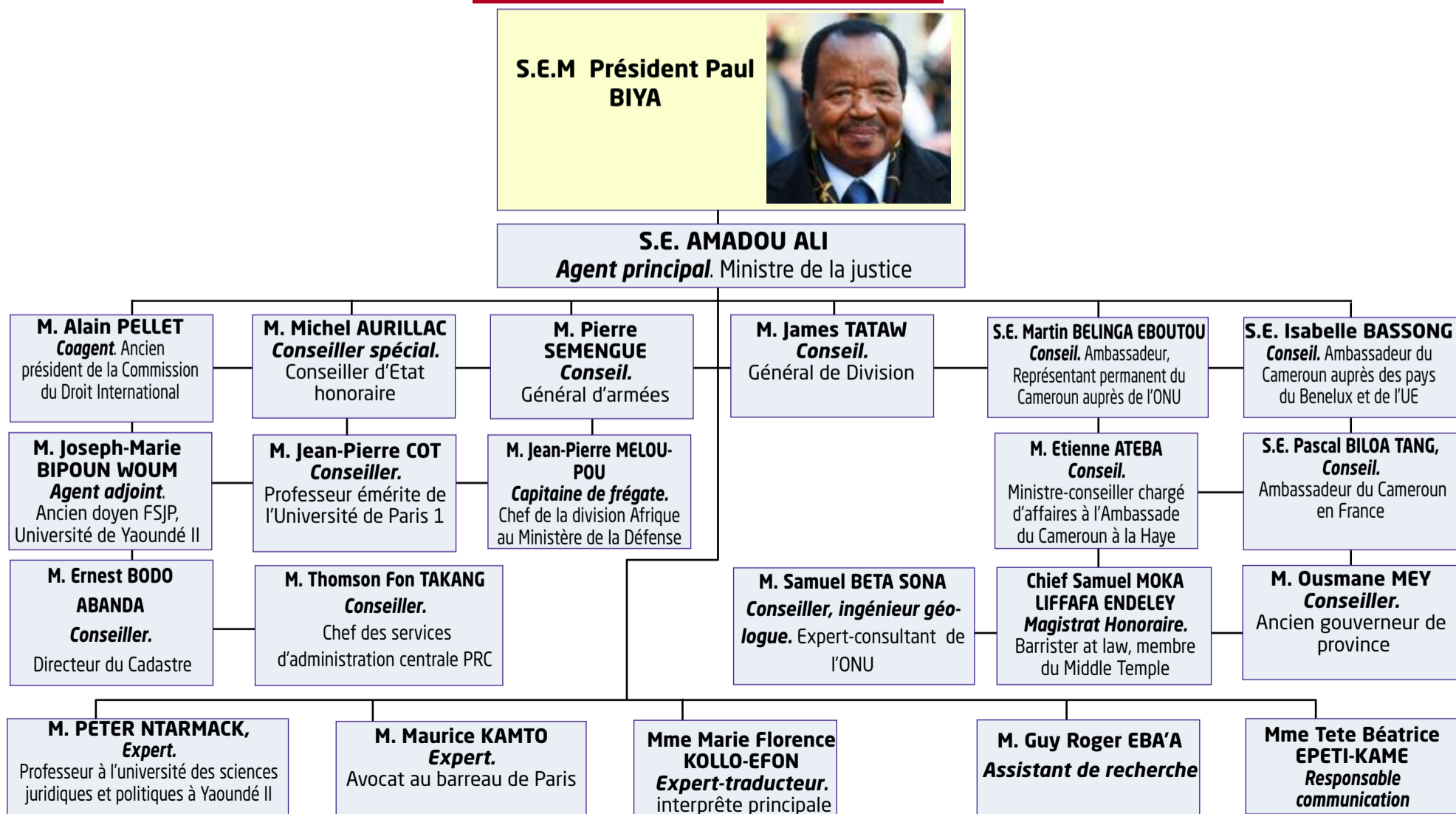
► Les artisans de la victoire de Bakassi

La propagande électorale de Maurice Kamto le présentait comme le seul acteur de la réussite de la récupération de Bakassi. Il n'en est rien, nous avons retrouvé au moins deux des équipes constituées par le président Paul Biya qui ont permis au Cameroun d'obtenir les accords de Greentree.

EQUIPE DE 1996



EQUIPE DE 2001



EXPOSITION

► Darius Dada valorise son « Village enchanté »

L'artiste originaire du village Bagoboung à l'Est du Cameroun expose depuis le 12 octobre dernier et ce jusqu'au 14 novembre 2018, un village en miniature dans le hall et l'espace résidence de l'Institut du Cameroun.

Arnaud Joseph Etoundi

Ah ! Que le monde est grand à la clarté des lampes ! Aux yeux du souvenir que le monde est petit ! ». De part cette citation de Charles Baudelaire dans son recueil de poèmes « *Les Fleurs du mal* », il y a parfois dans la vie des Hommes, certains souvenirs que nous voulons rendre immortels à travers des œuvres que nous construisons. Des artistes comme Darius Dada l'ont vite compris. C'est pourquoi, après avoir construit un décor traditionnel de l'Est Cameroun dans l'espace résidence de l'Institut français du Cameroun (IFC) pendant tout le mois de septembre dernier, l'artiste propose à travers son vernissage intitulé « *Le village enchanté de Meke* », une ambiance visuelle et sonore qui nous raconte l'histoire du village en miniature.

« *Le village enchanté de Meke* » est un chef d'œuvre en miniature que le jeune réalisateur camerounais, Darius Dada, présente à ses fans et à son public. C'est également une installation qui donne la possibilité aux visiteurs et curieux de s'immerger de façon ludique dans la production d'un décor d'animation. Pour la construction de cette œuvre d'art qui lui a pris deux semaines, Darius Dada a bénéficié de l'assistance de deux Meke que comptent la faille, à savoir son frère cadet et son cousin. Subdivisé en deux parties, avec un côté de l'ouvrage qui représente le jour et l'autre la nuit, le village enchanté est un véritable joyau architectural miniaturisé.

Fiche technique de l'œuvre

Pour la réalisation de l'œuvre « *Le village enchanté de Meke* », l'artiste Darius Dada a eu recours à plusieurs matériaux. Pour ce qui est de la partie murale, le matériau comme du bois, le raphia, la terre rougeâtre de Bagoboung, du fil de fer, deux écrans TV, clé USB, la colle à bois, pointes, carton et papier kraft sans oublier des images numériques et appareil photo, a été utilisé. À ce matériau,



on a également du bois, la terre rougeâtre et le raphia de Bagoboung, colle forte, colle à bois, câbles et douilles électriques, lampes à diodes électroluminescentes et à incandescence, du papier journal, deux casques audio, deux ordinateurs portables, la gélatine à effet bleu nuit, du tissu, la mousse de matelas, des perles et aussi du sable ont également fait partie des éléments constitutifs pour la construction de la partie décor résidence de cet œuvre. Les sonorités de l'ouvrage peuvent être perceptibles lorsque le visiteur porte des casques audio qui lui permettront d'écouter le bruitage produit par la partie jour tout comme ceux produit par la partie nuit du village enchanté de MEKE.

Malgré tout ce décor qu'offre le village en miniature, Darius a un message à passer aux générations à venir : « *à travers cette réalisation, mon objectif c'est de retrouver notre culture qui se perd de jour en jour. Les deux murs surplombés d'une toiture de paille et la petite maison que vous voyez dans le hall représentent l'intérieur de cette petite case qui se trouve juste à l'entrée. Le mur de droite où se trouve la marmite c'est la partie de la femme et celui de gauche c'est pour l'homme. Nous n'avons pas eu la possibilité de construire deux cases entières. Sur le mur de*

la femme, il y a des vestiges qu'elle utilise au quotidien (mortiers pilons etc.) au cœur de la case de la femme se trouve le foyer sur lequel est suspendu un séchoir d'aliments et de céréales », a-t-il expliqué. De ce fait, « *Le village enchanté de Meke* » est une œuvre interactive qui téléporte le visiteur au cœur de la vie en campagne. C'est pourquoi dans sa partie résidence, le village s'ouvre au visiteur dans sa partie ouverte symbole du jour, et couverte en guise de la nuit.

Outre sa casquette de décorateur, il faut noter que Darius Dada est également un artiste pluridimensionnel. La passion du dessin se révèle à lui très tôt dans son enfance. Il a toujours été influencé par ses parents qui lui ont enseigné le dessin sans le savoir. C'est depuis l'âge de six ans que le jeune Darius Dada s'intéressait déjà à des croquis d'anatomie que réalisait son père médecin vétérinaire. Sa passion pour l'art ira grandissante avec le temps, notamment lorsqu'il embrasse les études d'enseignement technique au lycée, ce qui lui a donné la possibilité de réaliser de nombreuses fresques qu'il vendait à tour de bras au lycée.

NGONDO

► Nicole-Claire Ndoko, secrétaire général adjoint

L'Assemblée traditionnelle du peuple Sawa tenue le 28 octobre 2018 à la salle des fêtes d'Akwa de Douala a permis de jeter les jalons de l'organisation du festival annuel de 2018.

Mathieu Nathanaël Njog

Tenue à un mois du festival culturel annuel du peuple Sawa dénommé le « *Ngondo* », la réunion des gardiens de la tradition a été l'occasion de parcourir les contours de l'organisation de la grande parade de l'édition 2018. C'était le dimanche 28 octobre 2018 à la salle des fêtes d'Akwa. A l'occasion, le président en exercice du Ngondo, Sa Majesté Salomon Madiba Songuè, par ailleurs sénateur en exercice a présenté le Pr Nicole-Claire Ndoko, comme la toute première secrétaire générale adjointe de cette Assemblée traditionnelle du peuple Sawa. Une première pour une femme d'occuper un aussi prestigieux poste dans ce cercle jusque-là réservé aux hommes. Preuve que le Ngondo s'arrime allégrement à l'air du temps.

Plusieurs articulations ont émaillé les débats. C'est le cas de l'épineuse question de la construction du siège du Ngondo à la place de la Besséké (nouvelle place des grandes parades officielles et solennelles de Douala). Budgétisée à 6 103 000 487 Fcfa, la construction piétine pourtant pendant la période de campagne à l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, le Ngondo avait publiquement affiché son soutien au candidat Paul Biya.

L'exécutif en exercice du Ngondo avait voulu sous son mandat voir inaugurer finalement le siège dont la construction date de 2014. Et malgré que le site ait été gracieusement attribué par le chef de l'Etat, les travaux entamés sont aux arrêts depuis plus d'un an puisque le budget arrêté peine à être mobilisé. La communauté urbaine de Douala (CUD) qui s'était engagée à payer 75% du budget soit 4 567 615 FCFA n'a toujours pas libéré la totalité. Et les 25% soit 1 525 871 871 FCFA restants que le Ngondo s'était engagé à mobiliser auprès de ses fils et filles, ainsi que des sociétés citoyennes et des âmes de bonnes volontés, n'a pu mobiliser jusqu'ici que la modique somme de un million Fcfa.

Une situation que déplore pour le regretter le bureau exécutif du Ngondo qui met à l'index l'indifférence et l'indolence des fils et filles Sawa à apporter leurs contributions à cette belle œuvre.

Le président en exercice du Ngondo, le chef du canton Japoma Madiba Songuè en a profité pour lancer un appel aux uns et aux autres à s'approprier la réalisation de cette œuvre gigantesque en s'impliquant dans la contribution et la mobilisation de cette quote-part. L'articulation majeure de cette déterminante assise a été l'organisation de l'édition du Ngondo 2018. La date arrêtée pour la cérémonie d'apothéose est le 02 décembre 2018. Et le lieu va changer, pour partir de la Base Elf, en raison des travaux de finitions du 2ème pont qui rendent le site difficilement accessible et quasiment impraticable, pour faire un retour au Parc des Princes de Bali. Il s'est également agi de la validation de l'exécution du budget du Ngondo 2017. Arrêté en recettes et dépenses à la somme de 180 643 786 FCFA, il a été consommé à 149 782 590 FCFA. Ngondo

FESTIVAL

► La fête du Ngondo se prépare

Sous la coordination de sa Majesté Madiba Songuè, chef du Canton Bakoko, les membres du bureau exécutif du Ngondo 2018 ont dévoilé le thème de cette année dimanche dernier à Douala.

Bélise Hiol

Au cours de l'édition 2018, la fête culturelle du peuple Sawa se célébrera sous le thème « *Moto Mô, Mboa Po* » pour une traduction française « *un peuple une nation* ». Ce message des ancêtres transmis aux chefs Sawa le 03 décembre 2017 sur les berges du fleuve Wouri, est une invitation à l'unité à la tolérance et à la loyauté. A cet effet, de nombreuses missions ont été assignées à sa majesté Madiba Songuè lors de l'assemblée générale du peuple Sawa dimanche dernier. Le président en exercice devra susciter l'intérêt des

jeunes pour le Ngondo afin de faciliter leur initiation à la tradition Sawa. Il devra également créer des commissions de dot et de veuvage pour les filles et femmes Sawa, en mettant en place une politique de lutte contre la destruction de l'environnement et les richesses du peuple Sawa.

D'après les chefs Sawa réunis au Palais Dika Akwa, en août dernier, ce message transmis par les ancêtres renvoie à la cohésion entre les peuples, au pardon mutuel et à la loyauté qui interpelle les gouvernants à être fidèles aux volontés des ancêtres. Pour cette édition 2018, le Ngondo annonce de nombreuses innovations. Il s'agit entre autres de la marche solen-

nelle des chefs traditionnels qui s'effectuera sur l'ancien pont sur le Wouri réhabilité, de la parade nautique, de la parade des amis de la ville de Douala, de l'hommage rendu à Lotin Same.

Au sein du comité d'organisation, la finalisation de la construction du siège du Ngondo et sa gestion sont encore au menu des discussions. Il est important de rappeler au passage que les échanges en question qui se poursuivent pour l'établissement du budget du Ngondo 2018 ont permis de connaître celui de l'année dernière, établi à 180 643 786 FCFA, reparti en dépenses et recettes.

RUMEUR SUR LE DÉCÈS D'ALI BONGO

► **Vision 4 sanctionnée au Gabon**

La chaîne de télévision privée camerounaise ayant annoncé la mort du président gabonais le 27 octobre dernier lors du journal est frappée de 06 mois de suspension de diffusion par la haute autorité de la communication gabonaise.



Mercedes Beleheka

Le châtimeur a trainé mais il est finalement tombé pour Vision 4. Trois jours après l'annonce sur mondo-vision du décès du président gabonais Ali Bongo Ondimba, la chaîne de télévision privée camerounaise est interdite de diffusion durant les six prochains mois sur le territoire gabonais. La décision prise le 30 octobre dernier par la haute autorité de la communication (HAC), organe régulateur de la communication

du Gabon exige le retrait de la chaîne de tous les bouquets diffusés sur le territoire notamment Canal +, TNT Africa et Sat con. Après avoir siégé et débattu sur le cas Edgar Yonkeu et Vision 4, Lucie Akalane, conseiller-membre porte-parole de la HAC a rendu public le verdict de cette structure : « Sur le dossier Vision 4, la chaîne camerounaise vision 4 a le 27 octobre 2018 au cours de l'édition de son journal télévisé de 20 heures annoncé la mort du président Ali Bongo Ondimba au mépris des règles élémentaires qui sous-tendent les fondements du

droit à la communication à savoir l'honnêteté, l'exactitude de l'information. En effet, la liberté de communication et celle de l'expression et de l'information n'est pas absolue. Elle trouve ses limites si elle heurte, choque et inquiète l'Etat et lorsqu'il s'agit notamment de protéger l'honneur, la dignité et la réputation, qu'il s'agit d'un simple citoyen ou d'un responsable public. C'est donc une liberté conditionnée. Par soucis d'éthique et de morale, l'information véhiculée par les médias doit être respectée. L'impératif de sincérité, d'honnêteté et d'objectivité ; or en diffusant cette information, de surcroît à une heure de grande écoute, cette chaîne de télévision a manqué d'assurer à l'ensemble de la population l'information exacte, honnête et complète qu'il y a en droit d'attendre d'elle. Il s'est agi pour elle de diffuser intentionnellement, sans vérification des sources une information inexacte, trompeuse ou déformée. Aussi, ces agissements tombent sous le coup de l'article 51 alinéa 2 de l'ordonnance N° 0000010/PR/2018 du 23 février 2018 car il porte atteinte à la vie privée, à l'unité nationale, à la cohésion sociale, à l'ordre public et à la stabilité des institutions de la République gabonaise. En conclusion, conformément aux dispositions de l'article 41 et en application de l'article 51 de l'ordonnance sus-citée, la haute autorité de la communication décide de la suspension de six mois de la diffusion des pro-

grammes de la chaîne de télévision privée camerounaise Vision 4 sur les bouquets des opérateurs de distribution des chaînes de télévision disponibles sur le territoire gabonais à compter de la date du présent communiqué. La haute autorité invite le ministère en charge de la Communication et le ministère général de l'agence des infrastructures numériques et des fréquences aux opérateurs que sont Canal, Sat Con et TNT à prendre toutes les mesures pour prendre toutes les mesures pour faire appliquer la présente décision », stipule le communiqué.

Au lendemain de cette bourde c'est-à-dire le 28 octobre dernier, la réaction du chargé des affaires de l'ambassade du Cameroun au Gabon laissait présager de telles mesures. Dans un document faisant objet de mise en garde à l'endroit de la télévision de Jean-Pierre Amougou Belinga, on pouvait lire que « L'Etat du Cameroun se désengage de telles inconduites marginales et opposées à l'excellence des relations qui unissent leurs Excellence Ali Bongo Ondimba et Paul Biya, ainsi que les peuples frères gabonais et camerounais. D'ores et déjà, des sanctions sévères -en cascade- seront infligées aux auteurs de cette scabreuse fausse nouvelle ». Hier, la tour de Nsam était convoquée devant le conseil national de la communication (CNC).

CHALLENGE STARTUPPER DE TOTAL CAMEROUN

► **Les femmes au cœur de la 2^{ème} édition**

Lancée le 22 octobre dernier, le dépôt des candidatures de cette compétition visant à dévoiler les talents des jeunes entrepreneurs numériques s'achèvera le 13 novembre prochain.

Olivia Camille Ayissi

C'est reparti avec la 2^{ème} édition du Start-uppeur de l'année 2018. Cette fois, selon Adrien Béchonnet, directeur de Total Cameroun, le privilège sera offert à la gente féminine absente lors du premier challenge en 2016. En effet, que ce soit dans la santé, l'informatique ou l'agriculture, le Cameroun regorge une panoplie de start-ups. Et leur hégémonie ne cesse de s'accroître au fil du temps. Ainsi présente dans près de 60 pays du monde dont 40 pays d'Afrique, cette motivation a permis à l'entreprise Total Cameroun d'apporter une touche particulière, afin de valoriser l'entrepreneuriat jeune en Afrique. Sachant qu'un tel événement est mis sur pied pour un gain particulier, Total Cameroun va se rallier à de sociétés privées de grande renommée telles que Ecobank et Orange. Il s'agira en fait pour le trio, de consolider concrètement les jeunes start-uppers en Afrique, tous les deux ans à travers cette compétition.

Concernant l'éligibilité, « Seuls les jeunes âgés de moins de 35 ans et dont les start-ups répondent aux critères d'impact social à 50% avec un caractère innovant et une potentialité de faisabilité contribuant au développement, seront retenus quel que soit leur sexe », a informé Frédérique Akwa, chef de projet challenge start-upper Cameroun. « Les trois meilleurs qui parviendront à la finale au terme des auditions en février 2019 recevront des primes financières. Soit 8 millions de FCFA pour le 1^{er}, 5 millions pour le 2^e et 3 millions pour le dernier au top du classement », a-t-il conclu.

Vu la grandeur de la compétition une marge sera tolérée jusqu'au 13 novembre 2018. Et pour plus de transparence, le comité d'organisation a donné la possibilité aux internautes et aux followers de voter sur le site : <http://startupper.total.com>. De ce fait, « du 19 au 27 novembre prochain, le tri des dossiers va être effectué conformément au règlement et la charte éthique de Total et mis en ligne. Du 30 novembre au 12 décembre 2018, les start-uppeurs et leurs projets passeront par le vote du public qui va se manifester par la mention « J'aime » sur ledit site », avait déroulé le chef dudit projet. Selon le patron de Total Cameroun, la sélection des 100 start-uppers va se tenir du 12 au 24 décembre 2018, du 28 décembre au 21 janvier, l'analyse de leurs projets. Ensuite le 25 janvier 2019, on procèdera à la publication des 15 sélectionnés enfin les auditions du 04 au 08 février 2019, qui vont consister à retenir les trois meilleurs qui seront évidemment primés par l'autorité compétente.

L'innovation se fait aussi remarquer chez les parrains du jury. En dehors des habitués qui sont André Siaka et la présidente du jury Mareme Malong, plusieurs acteurs seront au-devant de la scène dans l'optique de rendre le



concours équitable. L'on peut donc citer le patron du MECAM Protas Ayangma, Gwendoline Abunaw, DG de Ecobank Frédéric Debord, DG d'Orange Cameroun etc. En rappel le Start-uppeur de l'année 2016, Alain Nteff, porteur du projet « Gifted Mom » - lauréat challenge start-upper Cameroun 2016 et lauréat panafricain a révélé ses œuvres caritatives et entrepreneuriales réalisées grâce à cette compétition. Par son intercession, 160 000 mères ont retrouvé le sourire dans le pays. Ainsi pour tous jeunes désirant faire des start-ups leur vie, à vos marques, prêts, concourez !

FOOTBALL PROFESSIONNEL

POLITIQUE/ ÉCONOMIE/ MONDE/ SPORTS

▶ La LFPC surfe sur le report de la Ligue I

Le report de la saison sportive pour le 24 novembre prochain survient au lendemain d'une crise managériale au sein de la Ligue de football professionnelle du Cameroun. Le conseil d'administration ordinaire de la LFPC reporté au 14 novembre 2018 va confirmer la position des clubs résolus à bloquer le début du championnat.



Charles Nwanochi

Une fois de plus le calendrier de la saison sportive non respecté. La Ligue de football professionnelle du Cameroun (LFPC) vient de reporter le début du championnat de football Ligue I au 24 novembre pourtant annoncé pour le 3 novembre 2018 et la Ligue II « est prévu dès la fin du tournoi interpoules ». Le président de la LFPC, Pierre Semengue dans un communiqué signé le 30 octobre dernier justifie ce report pour « un démarrage harmonieux » de cette saison sportive. Au-delà du fait que le verrou « matériel et financier » n'est pas encore levé, il s'appuie aussi pour expliquer ce report sur la tenue du « conseil d'administration ordinaire de la LFPC programmé pour le 7 novembre 2018 est reporté au 14 novembre 2018 ».

Avec ce calendrier fluctuant, la LFPC évolue munie d'une béquille. Sa chance, si cela en est une, le début de la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération, des compétitions africaines de la CAF annoncées pour décembre prochain à la suite de la décision du comité exécutif de la CAF en janvier 2018 à Casablanca au Maroc. Les clubs camerounais engagés à ces com-

pétitions auront juste quelques jours de matches dans les jambes avant l'entame de l'odyssée africaine. Ce qui ne suffit pas pour réaliser de véritable performance. Nul ne sera surpris que des équipes de moindre calibre éliminent entre autres Coton-Sport de Garoua, UMS de Loum, Newstars de Douala et le vainqueur de la coupe du Cameroun 2018 aussi facilement. La CAF a précisé dans un communiqué que « la prochaine saison, en guise de transition débutera en décembre pour s'achever en mai 2019 avec une application plus rigoureuse des règlements sur la licence de clubs. Dès 2019, le cycle ira de septembre à mai de l'année suivante ».

Ce report de la saison sportive survient au lendemain d'une crise managériale au sein de la LFPC. Le président de la Ligue de Football Professionnel du Cameroun, a installé le 15 octobre dernier un nouveau secrétaire général par intérim en la personne de Beyeck Benjamin, pour remplacer au forceps à en croire des membres du conseil d'administration Pauline Thérèse Manguélé, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Cette mise à la retraite n'a pas été appréciée par cette dernière qui a crié de ce fait à l'injustice sur tous les toits. Par ailleurs, le doute plane encore sur la décision du Général Pierre

Semengue de faire jouer à 20 clubs le championnat MTN Elite One et à 18 clubs le championnat MTN Elite Two au cours de la saison sportive 2018/2019. De ce fait, le Canon sportif de Yaoundé et Lion Blessé de Foutouni accèdent en première division et vont rejoindre entre autres Avion of Nkam, PWD de Bamenda et Tonnerre de Yaoundé, promu à la fin de la saison Elite II.

La LFPC n'éclaircit nullement sur la menace qui pèse sur le démarrage du championnat. Elle vient des présidents de clubs qui s'engagent à faire perdurer la crise née de la mise en retraite de l'ancienne secrétaire générale de la Ligue, dame Thérèse Manguélé. Le conseil d'administration ordinaire de la LFPC reporté au 14 novembre 2018 va confirmer si les clubs se sont conformés « aux dispositions de l'article 40, alinéa 2 de la loi sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives du 11 juillet 2018, seules les sociétés sportives ayant signé une convention avec leur association sportive sont habilitées à s'affilier aux compétitions de la Ligue de football professionnel du Cameroun ». L'affiliation des clubs aux compétitions de la LFPC tient aussi de « la présentation des états de gestion de l'année 2017/2018, certifiés par un comptable agréé ».

COUPE DU MONDE FOOTBALL FÉMININ

▶ La FIFA augmente la cagnotte à 30 millions de dollars

Le Conseil de la Fédération internationale de football association (FIFA) tenu récemment à Kigali au Rwanda a augmenté la dotation financière pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019. Elle se chiffre à 30 millions de dollars. Et la FIFA va payer les frais de participation et de préparation des équipes qualifiées (organisation de matches amicaux, etc.) à

hauteur de 11,52 millions de dollars. Les clubs qui mettent à disposition leurs joueuses en vue de la compétition bénéficient d'une palette financière de 8,48 millions de dollars. Au dernier Mondial en 2015, la FIFA a réparti 15 millions de dollars entre les différentes équipes. Désormais, le calendrier international des matches pour le football féminin, est basé sur un cycle quadriennal (2020-2023).

FOOTBALL FÉMININ

▶ Les U17 laminés

En amical, le Brésil a laminé le Cameroun (6-0) le 30 octobre à Rio de Janeiro. L'équipe nationale U17 en séjour d'acclimatation au Brésil se prépare dans la perspective du mondial des U17 prévu en

novembre prochain en Uruguay. Lors du premier match amical contre une équipe de football féminin de Sao Paulo, il y a une semaine, les U17 du Cameroun ont été victorieuses de 4 buts à 0.

FOOTBALL GHANÉEN

▶ Nyantakyi banni à vie

Kwesi Nyantakyi ne compte pas rester les bras croisés. Suspendu à vie mardi pour avoir enfreint le Code éthique de la FIFA, l'ancien président de la Fédération ghanéenne de football a décidé de faire appel au TAS (Tribunal arbitral du Sport). Dans un communiqué dévoilé ce mercredi, Nyantakyi annonce qu'il a

sollicité ses conseils pour qu'ils fassent appel de cette décision qu'il juge « injuste, sévère et injustifié ». Pour l'ex vice-président de la CAF (Confédération africaine de football), il s'agit de « laver son honneur » et il compte utiliser « tous les moyens juridiques disponibles pour demander réparation et établir les faits ».

FORMULE 1

▶ Lewis Hamilton champion du monde

L'accolade entre Lewis Hamilton et Sebastian Vettel a constitué un geste de respect mutuel entre deux pilotes qui totalisent entre eux neuf championnats en Formule 1.

Hamilton a par la suite évoqué la conquête du titre de la saison 2018, sa place dans l'histoire et la dure bataille livrée à Vettel pour remporter le cinquième championnat de sa carrière qui lui a permis d'égaliser le légendaire Argentin, Juan Manuel Fangio, au deuxième rang de l'histoire de la F1.

Vettel s'est bien battu, terminant deuxième derrière Max Verstappen

(Red Bull). Hamilton a conclu l'épreuve au quatrième rang, ouvrant la voie aux célébrations à Mexico pour une deuxième année consécutive.

La saison 2018 a été ponctuée par un nouveau bras de fer entre Hamilton et Vettel et les équipes Mercedes et Ferrari.

Au fil d'une saison où Hamilton admet qu'il n'a souvent pas disposé de la meilleure voiture, il classe son cinquième titre en carrière parmi les meilleurs et les plus difficiles. Mercedes et Ferrari se livrent d'ailleurs toujours bataille pour le championnat des constructeurs.



Maman est formidable, elle a assuré ma rentrée scolaire et payé tous mes frais de scolarité grâce à son compte ORA SCOLAIRE & UNIVERSITAIRE de RENAPROV FINANCE S.A.

